aixendialogue

www.aixenprovence.fr

le magazine d'informations de la ville / actualité . proximité . projets

N° 57 / novembre - décembre 2012

SPORT
LE TOUR DE FRANCE PASSERA PAR AIX

SMARTPHONE
DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES AIXOIS

TERRITOIRE
LE MAIRE D'AIX SE BAT CONTRE LA MÉTROPOLE

SENIORS

BIEN VIEILLIR A AIX

AIX EN PROVENCE
LA VILLE

culture en famille
DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE
MÔMAIX
5 OCTOBRE - 23 DÉCEMBRE 2012
juillet 2011 www.piquetdesign.com
Bureau Information Culture 04 42 91 99 19
www.aixenprovence.fr
AIX EN PROVENCE
LA VILLE

sommaire

5// **Editorial**
Fronde contre la métropole

Actualité

6// Bus : un réseau qui va naître de la concertation
Première phase de restauration à Vasarely
Début des travaux place Jeanne d'Arc
Une maison des arts martiaux au Val de l'Arc
Le Tour de France passera à Aix
Bernard Plossu à Granet
Le Festival tous courts fête ses 30 ans
Un dispositif pour lutter contre le froid
Le Martyre de Saint Paul quitte la Madeleine
Un mémorial national en hommage aux Harkis
TIC : ça bouge en ville !

À la une

17// **Séniors**
Il fait bon vieillir à Aix

28// **Modes de garde**
Aix devant les villes de même importance

30 **Villages**
32 **Proximité**
34 **Rendez-vous**
36 **Majorité**
38 **Opposition**
40 **Conseil municipal**
42 **Numéros utiles**

QR code : mode d'emploi

Les QR Codes (Comprenez Quick Response) vous permettent d'accéder à du contenu (documents, textes, images, vidéos...) depuis votre Smartphone. Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application, généralement gratuite. Une fois celle-ci installée, vous pourrez alors « flasher » les QR codes.

Directeur de la Publication : Maryse Joissains Masini
Codirecteur : Arlette Ollivier
Directeur de l'information et de la communication : Isabelle Loriant-Guyot
Directeur Adjoint de la communication : Jean-François Hubert
Rédacteurs : Nawel Addaoud, Laziz Afarnos, Damien Bariller, Julien Chapon, Paul-Henry Fleur, Carine Martinez
Crédit photos et infographie : Philippe Biolatto, Jean-Claude Carbonne, Carine Martinez.

Mise en page : Caroline Depoyant
Impression : Riccobono
Aix en dialogue : Hôtel de Ville - 13616 Aix en Provence CEDEX 1
Dépôt légal : mai 2004

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ AIXOISE SUR VOTRE SMARTPHONE

FLASHEZ CE CODE
POUR ACCÉDER
DIRECTEMENT ET GRATUITEMENT
À L'APPLICATION « *VILLE D'AIX* »

Direction de l'information et de la communication

le site officiel de la ville
aixenprovence.fr

VOUS NE RECEVEZ PAS AIX EN DIALOGUE ?

1 - RECEVEZ-LE DANS VOTRE BOÎTE MAIL
Pour cela il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse :
communication@mairie-aixenprovence.fr
en mettant en objet :
« RECEVOIR LE MAGAZINE MUNICIPAL »
= Il vous sera envoyé en PDF feuilletable.

2 - RECEVEZ-LE DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES
En renvoyant le coupon ci-dessous à l'adresse suivante :
Direction de l'Information et de la Communication
Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de Ville
13616 Aix-en-Provence Cedex 1

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL, VILLE .....

JE DÉSIRE RECEVOIR LE MAGAZINE MUNICIPAL À MON DOMICILE

« Aix ne deviendra pas la banlieue de Marseille ! »

Depuis septembre, les projecteurs braqués par l'Etat sur Marseille entraînent des dégâts collatéraux considérables. Un énième règlement de compte marseillais a brusquement fait prendre conscience à l'Elysée et Matignon que notre voisine portuaire allait mal. Il aura suffit de trois effets d'annonces et de deux déplacements, pour que notre exécutif national trouve le remède miracle: la «Métropole». Et comme le mal est grand, il faut aller vite : déjà dans les couloirs du Pouvoir, on prépare une loi qui devrait être rédigée en janvier et débattue à l'Assemblée nationale en mars.

Ainsi donc, le travail que nous menons à Aix et dans le Pays d'Aix avec les élus locaux des huit intercommunalités du département depuis 2011, se trouve balayé d'un revers de main. Pire, nous voilà renvoyés à notre supposé égoïsme, et accusés de ne pas être solidaires de notre voisine.

Mais qu'est-ce que ce remède miracle nommé Métropole? Il s'agit, en quelques mots, de fondre les communes dans une structure qui, depuis Marseille, aurait le pouvoir de gouvernance et le pouvoir fiscal. Ainsi donc les décisions et les taux d'imposition concernant nos communes seraient décidés par un aréopage principalement composé de Marseillais et déconnecté de la réalité du terrain.

« Ce remède appelé Métropole ne soignera pas Marseille mais tuera le territoire ! »

Je me bats contre ce projet et plaide pour la solution alternative que serait le pôle métropolitain : il permettrait aux huit intercommunalités concernées par le projet de garder leur souveraineté tout en travaillant collégialement sur certaines compétences. Sur les 119 maires des Bouches-du-Rhône, 80 ont manifesté leur refus de la métropole. La Communauté du Pays d'Aix s'apprête à voter officiellement une motion dans le même sens.
Nous sommes solidaires de Marseille et chaque année, le Pays d'Aix lui verse 40 millions d'euros. L'Etat ne peut pas se désengager en obligeant les communes à endosser sa propre responsabilité. C'est la raison pour laquelle je continue et continuerai, aux côtés des autres maires et des autres présidents d'intercommunalités à me battre pour repousser ce projet.

Maryse Joissains Masini
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

// AIX EN BUS

UN RÉSEAU QUI VA NAÎTRE DE LA CONCERTATION

Le réseau de transports entré en service en juillet vit ses dernières semaines. Il sera bientôt remplacé par un nouveau réseau.

Le réseau de bus, mis en place le 9 juillet dernier et qui avait aussitôt suscité une vaste hostilité – celle des usagers d'abord, puis, dans un second temps, celle des parents d'élèves – va bientôt disparaître. Quinze jours après l'entrée en service de ce réseau, et devant les dysfonctionnements qui lui étaient rapportés de toutes parts, Maryse Joissains-Masini avait organisé une réunion interne entre la Communauté du Pays d'Aix (CPA, qui a la compétence en matière de transports publics) et la société de transports Keolis, affirmant que si la situation ne s'améliorerait pas très vite, elle supprimerait le nouveau réseau. A la rentrée scolaire, lorsqu'elle a vu que, loin de s'améliorer, la situation des transports publics se détériorait, le maire d'Aix a, en à peine huit jours, annoncé la fin de ce réseau. Par quoi le remplacer ? Dans un premier temps, elle avait imaginé de revenir à l'ancien réseau. Il donnait plutôt satisfaction aux usagers mais, datant de 1997, il n'était plus parfaitement adapté à l'évolution de la ville et à son urbanisation dans certains quartiers. D'un autre côté, il aurait été dommage de renoncer à l'un des atouts majeurs de Keolis, qui lui avait permis de remporter le marché : la société proposait en effet, sur la durée de la délégation de service public des transports, 1,8 million de kilomètres supplémentaires par rapport à ses concurrents. Alors le maire a décidé de « prendre le meilleur de chacun des réseaux » et de faire réaliser, dans l'urgence, un nouveau réseau, qui soit la synthèse des deux précédents.

> Les 58 CIQ de la ville d'Aix ont été consultés

Urgence ne signifie pas précipitation. Et surtout, Maryse Joissains-Masini a tenu à ce que cette fois, les Aixois aient leur mot à dire. C'est ainsi qu'il a été tenu compte des – nombreuses – lettres de protestation des usagers ; en outre, les 58 CIQ de notre ville ont été consultés, ont participé – et vont continuer de participer – à des réunions de travail avec la société Keolis.

Pour concevoir le futur réseau, cette dernière est partie d'une base, à savoir le réseau actuel avec ses numéros de lignes et, en collaboration avec les CIQ, va supprimer ici, rajouter là, retoucher ailleurs...

Pour les usagers des bus, les difficultés devraient donc disparaître fin décembre, avec l'entrée en service du nouveau réseau revu et corrigé!

→ *Informations*

Retrouvez l'actualité du réseau de bus, avec notamment les réunions publiques et l'état de l'avancée des travaux, sur le site Internet de la Ville : www.mairie-aixenprovence.fr

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE **POUR LES ÉLÈVES**

Le futur réseau garantit une arrivée dans les établissements quinze minutes avant l'heure de rentrée.

Tant dans les réunions publiques que dans les courriers adressés à Keolis, nombreuses étaient les récriminations de parents d'élèves. Ces derniers dénonçaient le fait que les enfants arrivaient en classe systématiquement en retard, regardaient passer des bus bondés sans pouvoir monter dedans, devaient marcher plusieurs centaines de mètres et traverser les boulevards extérieurs pour se rendre dans leur établissement, ou encore devaient attendre de très longs moments – parfois une heure, parfois même plus – avant de monter enfin dans le bus qui les ramènerait chez eux. Une attention particulière a donc été portée aux bus chargés de transporter les scolaires. La modification va donc se faire à deux niveaux. D'abord, sur le réseau urbain – qui ne comprend pas les villages ni les lieux excentrés – neuf « lignes spéciales » seront mises en place, avec, pour la plupart d'entre elles, une desserte du tour de ville et la garantie d'une arrivée dans l'établissement scolaire quinze minutes avant l'heure de rentrée. Les sorties de 16 heures, 17 heures et 18 heures seront également assurées par ces services.
Pour les villages et les « écarts », la trame des services ne sera pas modifiée ; seuls les horaires seront ajustés pour éviter tout retard désormais. Par ailleurs, ces liaisons se feront non par bus – dans lesquels on peut voyager debout – mais par cars : les enfants seront tous assis et attachés avec une ceinture de sécurité.
A noter enfin qu'on ne parle plus de « lignes scolaires », mais de « lignes spéciales » ; elles sont ouvertes à tous et non plus uniquement aux élèves.

// HÔTEL

FIN DU GROS-ŒUVRE POUR LE MARRIOTT-RENAISSANCE

La première pierre du futur hôtel 5* Marriott-Renaissance, ainsi que de la résidence locative adjacente, a été posée en mai 2011. Un an et demi plus tard, le gros œuvre est achevé et les équipes s'affairent pour peaufiner les revêtements de façades du bâtiment, signé Claude Sabin Nadjari, et surtout les luxueux équipements intérieurs propres à un hôtel de cette catégorie.
Symbole d'excellence, l'hôtel Renaissance offrira des espaces très contemporains orné d'œuvres d'art et de mobiliers cultes, 133 chambres et suites, un bar, une brasserie, une terrasse sur l'esplanade Mozart, un restaurant gastronomique, un espace bien-être, des salles pouvant accueillir jusqu'à 300 congressistes ou invités, ainsi qu'un jardin intérieur, à quelques mètres du Grand Théâtre de Provence, du Pavillon Noir et du Conservatoire régional de musique et de danse. Les travaux devraient s'achever au début du printemps 2013, pour une ouverture en avril au cœur de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture.
De nombreuses personnalités signeront cet équipement hôtelier d'exception : Christian Ghion, célèbre décorateur et designer parisien, créateur pour Dior, Gérard Traquandi, artiste-peintre marseillais reconnu, à qui l'on doit notamment les rideaux de scène du théâtre aixois du Jeu de Paume ou encore Jean-Marc Banzo, emblématique chef étoilé aixois, qui déménage dans l'hôtel du Forum culturel son prestigieux Clos de la Violette.

// FONDATION VASARELY

PREMIÈRE PHASE DE RESTAURATION

La Fondation Vasarely, inscrite au Plan Musées en régions 2011- 2013, va débuter un chantier de restauration et de sauvegarde de son édifice et de ses 44 œuvres monumentales. L'objectif fixé est de redonner à l'institution reconnue d'utilité publique toute sa splendeur en vue de son prochain classement « Monument Historique ».
Une première étape de travaux débute en novembre. Elle se terminera en avril 2013 pour que la Fondation soit prête pour accueillir les expositions d'envergure, « Vasarely : de l'œuvre peint à l'œuvre architecturé » et « Innovart » dans le cadre de Marseille-Provence 2013.
Cette première étape essentielle consiste en la rénovation complète d'une alvéole Vasarely et des espaces d'expositions temporaires, la réfection de l'étanchéité totale et la mise en place de nouvelles installations techniques qui assureront le chauffage et la climatisation du bâtiment ainsi que sa mise aux normes en matière de sécurité des personnes.
Pendant les travaux, la Fondation restera ouverte au public et à toutes les activités artistiques, culturelles et aux ateliers pédagogiques qui ont permis d'accueillir l'an dernier plus de 8 000 scolaires. Cette restauration est soutenue financièrement par l'Etat, le mécénat, la Ville d'Aix-en-Provence, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et peut-être par le Conseil Régional PACA.

// ROTONDE

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ PLACE JEANNE-D'ARC

Déjà annoncés dans ces colonnes, les travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Rotonde – considérée de façon extensive puisqu'elle englobe la place Paul-Ferréol, et une partie de l'avenue des Belges – ont débuté en septembre. Le stationnement sur la place Jeanne-d'Arc a été supprimé ; il ne sera pas rétabli, il ne manque pas de parkings souterrains alentour. L'espace qui va du Cintra au bas de la rue Espariat sera arboré et le sol recouvert de dalles de pierre ocre, dans le prolongement du dallage des Allées Provençales.
Il s'agit là d'un chantier de longue haleine puisque ce sont tous les abords de la place de la Rotonde – ainsi que la place elle-même – qui vont être traités dans l'esprit du plan de piétonisation du centre-ville. Les travaux, menés par la Ville et par la SEMEPA, devraient être achevés fin 2013.

// CONSERVATOIRE

KENGO KUMA EN VISITE DE CHANTIER

Kengo Kuma, l'architecte japonais de renommée internationale choisi par la Ville d'Aix et la SEMEPA pour réaliser le futur Conservatoire régional de musique et de danse d'Aix-en-Provence, effectue régulièrement des visites sur l'étonnant chantier qui, au cœur du Forum culturel, voit l'avancement du bâtiment de 7400 m² qu'il a conçu. Le 20 septembre dernier, il a présenté son travail à une trentaine d'étudiants en architecture, venus de région parisienne se rendre compte de l'esprit et des innovations techniques et acoustiques liées à ce projet qui va faire date. L'occasion aussi de vérifier que malgré l'extrême complexité de réalisation du Conservatoire, les délais comme les budgets sont respectés et qu'il sera livré à la Ville au cours de l'été pour une ouverture publique, en fanfare comme il se doit, à la rentrée 2013.

SÉCURITÉ

UN PLATANE MALADE ABATTU DEVANT LE GRILLON

Un élagueur niché au sommet, une équipe de dix personnes à son pied ; le platane qui ornait la terrasse de la célèbre brasserie du cours Mirabeau a donné du fil à retordre à l'équipe de dix personnes chargée de son abattage, à la fin du mois d'octobre. Une demi-journée a été nécessaire pour le découper, par tronçons d'un mètre environ pour des raisons de sécurité. Deux autres arbres, de 9 et 16 mètres de haut, ont subi le même sort à proximité.
Ces trois « monuments » étaient tous morts de l'intérieur, entièrement desséchés. Leur fragilité les rendait potentiellement dangereux, comme l'ont démontré les expertises réalisées par un expert de l'Office national des forêts (ONF) mandaté par la Ville.
Sur le territoire aixois ne sont pas moins de 22 000 arbres que doit surveiller l'équipe de techniciens et d'ingénieurs des espaces verts de la mairie. Chaque année, une dizaine d'arbres est abattue en centre-ville.
90% des platanes concernés sont victimes de la « Chancre colorié ». Pour limiter les ravages de cette maladie sur l'espèce, la Ville a fait l'acquisition de sujets « Vallis Clausa », seule variété capable d'y échapper. Car à Aix chaque abattage est suivi d'une plantation, la Ville tenant à maintenir ce ratio de 1 pour 1. Mais un platane n'est par exemple pas systématiquement remplacé par un autre platane, pour favoriser la diversification.

le platane du Grillon affichait 9 mètres de haut et 80 cm de diamètre

Christophe Gulizzi, Architecte.

// EQUIPEMENT

LES ARTS MARTIAUX ET L'ESCRIME SOUS UN MÊME TOIT

Une « Maison des arts martiaux » va se construire face au complexe du Val de l'Arc. Premier coup de pioche en janvier, pour un an de travaux.

Notre ville avait-elle vraiment besoin d'une « Maison des arts martiaux » ? « *Oui,* répond sans hésiter Francis Taulan, l'adjoint aux sports : *il y a à Aix plus de 3 000 licenciés de différents arts martiaux. En outre, il fallait une nouvelle salle d'escrime* ». A cela s'ajoute le fait que l'AUC est le meilleur club français de taekwondo depuis de longues années ; les deux nouvelles médailles olympiques rapportées à Aix dans cette discipline en août dernier en donnent, s'il en était encore besoin, la confirmation.

La conception du bâtiment s'est faite d'une manière originale. Francis Taulan a rencontré les responsables de tous les clubs aixois, pour s'enquérir de leurs besoins, en terme de superficies, de vestiaires, de bureaux... Le consensus qui a suivi a constitué la feuille de route des architectes. Plus de cent d'entre eux ont concouru sur ce projet ; trois dossiers ont été sélectionnés pour le choix final. Il en est sorti un seul vainqueur, le Marseillais Christophe Gulizzi, à qui l'on doit notamment un autre complexe sportif à Aix, le « Z 5 ».

Son projet comporte un rez-de-chaussée, où seront installés les arts martiaux, et un étage, pour l'escrime. Les premiers bénéficieront, sur 500 m2, de dojos séparés par des cloisons mobiles, les seconds de douze pistes d'escrime homologuées pour la compétition. L'accès à cet ensemble se fera par un autre bâtiment, qui servira de hall d'entrée, mais comprendra aussi, pour les associations sportives, une salle de réunion ou de réception, un bureau, une salle de gymnastique, des vestiaires...

L'architecte a également prévu d'importants espaces de rangement pour les tatamis ; car le judo se pratique sur ces tapis, contrairement aux autres arts martiaux. Il a prévu aussi de séparer nettement les trois dojos par des cloisons mobiles qui, une fois ouvertes, permettent d'offrir un large espace pour les compétitions. Une toiture à la fois végétalisée, et offrant des puits de lumière pour laisser passer la lumière du jour, complétera l'ensemble.

Le chantier débutera en janvier prochain. La « Maison des arts martiaux » devrait ouvrir ses portes début 2014.

En 2010, les paysages Aixois avaient servi de décor à une étape du Paris-Nice.

// TOUR DE FRANCE

650 médias représentés
2 300 journalistes accrédités

LA 100E EDITION DU TOUR PASSERA PAR AIX

Le 4 juillet prochain, Aix accueillera le départ de la 6e étape du Tour de France. La ville de Cézanne sera le point de départ d'un parcours de 176 kilomètres au terme duquel les coureurs rejoindront la ville de Montpellier. Si Aix a déjà été six fois ville-étape par le passé, plus de cinquante ans se sont écoulés depuis le dernier passage du Tour. C'était en 1962, pour une étape dessinée en sens inverse en provenance de Montpellier.

Le Tour de France est l'un des événements sportifs les plus médiatisés au monde. Chaque année, des millions de personnes suivent le «feuilleton de l'été» dans 190 pays, qui diffusent l'événement. Avec son retour dans la boucle - qui tombe pour la centième édition de l'événement – Aix peut compter sur un bénéfice en terme d'image difficile à concurencer.

// TRAVAUX AU VAL DE L'ARC

CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE ET DE LOCAUX POUR LES CLUBS

Le complexe sportif du Val de l'Arc poursuit sa mutation. Après la création de deux terrains équipés d'une pelouse en synthétique, un autre chantier vient de démarrer. Il s'agit de la construction d'une tribune de 200 places assises pour le stade de football, de sanitaires et de huit vestiaires dont deux pour arbitres. Le projet prévoit également un club-house de 130m² pour l'AUC Football, et deux autres locaux de 80m² chacun qui accueilleront l'AUC Rugby et les Argonautes, le seul club aixois de football américain. Les travaux ont débuté au mois de septembre, la livraison de l'ouvrage est prévue pour mai 2013.

// EXPOSITION

BERNARD PLOSSU À GRANET

Des clichés en noir et blanc du photographe Bernard Plossu, essentiellement consacrés à la montagne Sainte Victoire, sont exposés jusqu'au 16 décembre au musée Granet. Regroupées sous le titre « La Montagne blanche », ces 107 photographies inédites, dont 42 ont été léguées par l'artiste (les autres proviennent d'une fondation privée), illustrent l'inspiration suscitée par cette lumière blanche qui a accompagné l'artiste durant ses nombreuses marches au sommet et aux alentours de la montagne, motif emblématique de l'œuvre de l'enfant du pays, Paul Cézanne.

Le photographe a aussi souhaité se démarquer du cadre romantique par une série de photographies plus modernes de la montagne, vue de loin, où apparaissent poteaux électriques ou enseignes trop bien connues, offrant ainsi une vision décalée de la Sainte-Victoire.

L'exposition au musée Granet s'articule avec la présentation, au Centre de la Vieille Charité à Marseille, d'un ensemble de plus de 230 photos inédites de Plossu réalisées à Marseille au cours des vingt dernières années, entre 1991 et 2011.

Cette exposition fait suite à celle des œuvres de la collection du musée Frieder Burda qui a refermé ses portes le 30 septembre dernier au musée Granet, et qui a attiré 92 672 visiteurs.

→ *Informations*

Plossu - La Montagne blanche
Du mardi au dimanche de 12h à 18h
Réservations : 04 42 52 87 97 ou resagranet@agglo-paysdaix.fr
Informations : 04 42 52 88 32 / www.museegranet-aixenprovence.fr

// MUSIQUE

100 ANS D'HARMONIE MUNICIPALE

C'est le plus ancien ensemble musical de la ville. Fondée au début du XX^{ème} siècle, à une époque où Paul Cézanne jouait du cornet et Émile Zola de la clarinette, l'Harmonie municipale fête cette année ses 100 ans d'existence. Connue jusqu'en 2006 sous le nom de la « Musique municipale d'Aix », cet alliage d'amateurs passionnés par la musique a épousé un siècle d'histoire de la ville.

Deux événements sont programmés à l'occasion de cet anniversaire : une exposition retraçant l'histoire de l'ensemble musical, du 6 au 16 novembre à la salle Pavillon de l'Hôtel de Ville, où les visiteurs pourront admirer la fameuse clarinette d'Émile Zola, et surtout une grande soirée musicale le 8 décembre au Grand Théâtre de Provence. Ce soir là une première partie réunira sur scène l'Harmonie municipale,

LE FESTIVAL TOUS COURTS A 30 ANS

Le Festival tous courts, manifestation consacrée aux courts-métrages, se tiendra, en divers lieux d'Aix, du 3 au 8 décembre. Il fête cette année ses 30 ans. Retour sur une belle aventure.

Christiane Aublet-Bérenger, coordinatrice du festival

Au départ, il s'agissait, pour quelques étudiants en option cinéma, de montrer les courts-métrages qu'ils avaient réalisés. Trente ans plus tard, le *Festival tous courts* est toujours là, et sa notoriété est devenue internationale. Cette année, avant de retenir 60 films en compétition, le festival a reçu... 1 700 courts-métrages, émanant de quelque 80 pays.
D'abord, qu'est-ce qu'un court-métrage ? A-t-il une définition officielle ? Christiane Aublet-Bérenger, la coordonnatrice du festival depuis 2002, après en avoir assuré la régie pendant les cinq années précédentes, est bien placée pour répondre : « *Selon le Centre national de la cinématographie, un court-métrage doit avoir une durée inférieure à 50 minutes. Au Festival tous courts, nous ne prenons en compétition que les films d'une durée maximale de 30 minutes* ».

223 475 spectateurs

depuis la création du festival

Plus réduit, le court-métrage n'est cependant pas un art mineur : « *C'est toujours du cinéma, qui n'a pas les contraintes ni les pressions du long-métrage : on ne lui impose pas les comédiens, les équipes, son format, voire sa fin* ». Elle voit l'exercice comme « *un véritable espace de liberté et de création, avec des auteurs qui ont des choses à dire sur le monde d'aujourd'hui* ». On pourrait le voir aussi comme un marchepied vers le long-métrage, si l'on en juge par le nombre de metteurs en scène qui ont commencé par d es films d'une durée réduite. Le Festival tous courts a ainsi projeté des œuvres de réalisateurs parfaitement inconnus, qui sont devenus Cédric Klapish, François Ozon, Laurent Cantet, Mickael Hanneke, Karim Dridi ou encore Matteo Garrone, lauréat à deux reprises du grand prix du jury au Festival de Cannes... « *Le court-métrage,* résume Christiane Aublet-Bérenger, *c'est un vivier pour le cinéma* ». La manifestation aixoise ne se contente pas de projeter des films pendant une semaine. Elle organise aussi des rencontres, réservées aux professionnels. Ils peuvent faire leur marché en achetant les droits de diffusion, non seulement des films en compétition, mais aussi des 1 700 courts-métrages reçus cette année : « *Ces rencontres sont plus restreintes, mais elles participent de la reconnaissance internationale du festival. Notre objectif est aussi d'aider les auteurs à obtenir des possibilités de diffusion dans le monde entier* ». Elles se tiendront à l'hôtel de Gallifet.
Pour le reste, le Festival tous courts sera installé à la fois au Mazarin, à la Cité du Livre, au centre de congrès, au musée des Tapisseries, ainsi que dans les locaux de Seconde Nature, cours Sextius.

et notamment ses anciens musiciens amateurs devenus professionnels, avant une création réunissant 200 musiciens, « Mila et les AIXperts », parcourant l'histoire de l'Harmonie en dix tableaux.
Placée sous la direction d'Alain Genre-Jazelet, l'ensemble compte aujourd'hui 60 musiciens amateurs, dont de nombreux étudiants étrangers, et propose un répertoire éclectique allant du classique au baroque et du jazz au folklore du monde.

→ *Informations*

Spectacle le 8 décembre au GTP.
Billetterie au 08 2013 2013 ou sur www.lestheatres.net/fr/
ou http://centenaire.hmap.fr/billetterie/

LE PRIX DE LA VILLE EST DÉCERNÉ À...

Pour la première fois, la Ville participe, financièrement, à la dotation de trois prix du Festival tous courts. Au lauréat du Grand prix, elle versera 2 500 €, au lauréat du Prix spécial du jury, 1 000 €, et au lauréat du Prix jury jeune, 500 €.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA D'AIX-EN-PROVENCE ET DU PAYS D'AIX
30e FESTIVAL TOUS COURTS
AIX-EN-PROVENCE
3 AU 8 DÉCEMBRE 2012
EN PAYS D'AIX 26 AU 30 NOVEMBRE 2012

→ *Informations*

04 42 27 08 64, www.festivaltouscourts.com

// DISPOSITIF HIVERNAL

UN SECOURS A CEUX QUI ONT FROID

Les Sans Domicile Fixe (SDF) voient approcher la saison d'hiver avec angoisse, pour des raisons que l'on imagine aisément. Comme chaque année, la Ville d'Aix, par l'intermédiaire du CCAS, se tient prête à déclencher son « dispositif hivernal », mis en place selon une circulaire de l'Etat, du 15 novembre au 15 mars. Ce plan tient compte des températures ressenties – c'est-à-dire qu'elles ne sont pas prises sous abri, mais tiennent compte du vent, de la pluie, etc. – et comprend trois niveaux : le niveau 1 (« période de temps froid »), quand les températures ressenties sont comprises entre -5 et -10°C, le niveau 2 (« période de grand froid »), entre -10 et -18°C et le niveau 3 (« période de froid extrême »), en-deçà de -18°C. Précisons que le niveau 3 a été déclenché l'an dernier à Aix, et ce pour la première fois.

En période de grand froid, sont ouvertes en urgence seize places d'hébergement supplémentaires, et encore cinq de plus en période de froid extrême ; par ailleurs, dès le niveau 2, l'accueil est ininterrompu nuit et jour, et les « maraudes » nocturnes, avec distribution de nourriture et de couvertures, sont renforcées.

Ce plan est le résultat d'un partenariat entre l'Etat, le SAMU social de la Croix-Rouge, le Collectif Germain Nouveau, Médecins du Monde, l'hôpital Montperrin, la Police nationale, la Police municipale, les pompiers, la Ville, le CCAS et, jusqu'à l'an dernier, l'auberge de jeunesse, qui est en train de se retirer du dispositif.

→ *Informations*

Tél : 04 42 53 82 10 ou, en cas d'urgence, 115.

DÉBUT DE LA TRÊVE HIVERNALE DES EXPULSIONS

Le 1er novembre dernier a marqué le début de la trêve hivernale. Jusqu'au 15 mars 2013, elle interdit l'exécution d'une décision d'expulsion de locataire. A l'exception des logements squattés, c'est-à-dire occupés suite à une voie de fait, ou ceux faisant l'objet d'une procédure de péril.

Les mécanismes qui mènent à l'expulsion tiennent beaucoup à la spirale des dettes, et beaucoup d'entre elles concernent les dépenses d'énergie. Dans ce domaine la Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS), ont signé en mars 2011 et pour trois ans des conventions avec EDF.

L'accord prévoit notamment une aide aux foyers les plus démunis. Véritables pivots du dispositif les travailleurs sociaux, formés en amont par le service solidarité de l'entreprise d'électricité, peuvent leur indiquer les bons gestes, souvent simples, pour diminuer la facture et prévenir les difficultés de paiement. Ils sont aussi compétents pour les informer des aides disponibles, notamment financières, voire de négocier auprès d'EDF un échéancier.

Au delà du CCAS les travailleurs sociaux, qui interviennent au quotidien auprès des plus modestes, peuvent également relever du conseil général, de la CAF ou des caisses de retraites. Le CCAS s'adresse en priorité aux personnes relevant du RSA dit « socle », seuls ou en couple avec enfant majeur.

→ *Information*

Standard CCAS : 04 42 17 99 99

// SANTÉ

UN LIEU D'ACCOMPAGNEMENT CONTRE LE CANCER

Inaugurée par les personnalités locales des mondes médical et politique, la Maison de la Ligue contre le cancer a ouvert ses portes le 10 octobre dernier au cœur d'Aix-en-Provence. Située non loin de l'hôpital, au 1 avenue Paul Cézanne, cette antenne propose dans ses 160 m² un ensemble d'activités destinées aux patients et à leurs familles. Lieu d'accueil, d'écoute et de soutien, la Maison programme des rendez-vous hebdomadaires tels que la sophrologie, la réflexologie plantaire, la peinture, ou encore des temps sportifs et des groupes de parole. D'autres ateliers seront prochainement organisés : esthétique, musicothérapie, randonnée et relooking.

→ *Renseignements*

Permanences du lundi au vendredi / 10h à 12h et 14h à 17h
Tél : 04 42 38 96 00 / liguecontrelecancer2@wanadoo.fr

// PATRIMOINE

LE TRANSFERT XXL D'UN TABLEAU DE LA MADELEINE

6 mètres sur 4, 200 kilos, le « Martyre de Saint Paul » n'est pas passé inaperçu en quittant, soigneusement emballé, le 24 octobre, l'église de la Madeleine. Le tableau attribué au peintre flamand du 17ème siècle Boeyermans -des doutes subsistent- a rejoint Marseille pour y être conservé et restauré. C'est à mains d'hommes et à bout de bras qu'il a été transporté jusqu'au boulevard périphérique, pour y être délicatement déposé dans un camion long de 16 mètres.

Une centaine d'oeuvres de la Madeleine a déjà été « mise à l'abri » depuis 2010. Ce dernier transfert -exceptionnel- augure du début des travaux de restauration. En janvier, des échafaudages intérieurs et extérieurs seront installés, avant d'attaquer la rénovation de la toiture, des peintures intérieures et le nettoyage des vitraux. Des injections de béton au niveau des fondations -micropieux- vont également permettre de stabiliser les deux piliers de la nef qui s'enfoncent. L'opération devrait débuter avant la fin de l'année, dès les fouilles archéologiques terminées, car le sous-sol de la Madeleine abrite de nombreux tombeaux. On en comptait 180 au 18ème siècle.

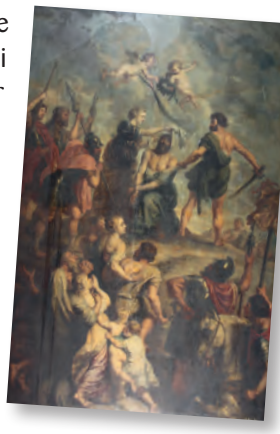

La campagne de travaux autorisera vraisemblablement une réouverture de l'église, au moins partielle, en 2014.

// HOMMAGE

UN MÉMORIAL NATIONAL POUR LES HARKIS

Des dizaines de couronnes de fleurs ceintes d'un ruban tricolore, d'innombrables drapeaux d'associations patriotiques, des représentants d'associations de Harkis venus de toute la France, des centaines de personnes présentes : l'inauguration du Mémorial national des Harkis a été un véritable événement.

Représentant une porte de style oriental de 5 mètres de haut, habillée de marbre, œuvre de l'architecte Arounthone Phimphavong, ce monument a été érigé sur la RD 96, la route qui conduit à Jouques. Là se trouvait le camp du Logis d'Anne, dans lequel avaient été installés les Harkis et leurs familles en 1962 ; des dizaines de familles y avaient vécu, dans une situation d'isolement et d'inconfort, jusqu'à la résorption du camp en 1998.

Ce Mémorial est l'aboutissement d'un projet souhaité depuis de longues années par Maryse Joissains Masini et Gérard Bramoullé ; elle a voulu que ce projet voie le jour non pas sur la commune dont elle est le maire, mais sur le site où ont vécu les Harkis. Précisons que si ce projet a été porté à bout de bras par le maire d'Aix, il n'aurait pu voir le jour sans l'accord de son homologue de Jouques, Guy Albert, ni sans la bienveillance du Conseil général, qui a cédé gracieusement le terrain.

NOUVELLES TECHNOLOGIES : ÇA BOUGE EN VILLE

Une deuxième version de l'application de la Mairie, une nouvelle application pour signaler un problème dans la rue, la suppression du papier du conseil municipal grâce à des tablettes informatiques fournies aux élus...

APPLICATION 2.0

Entrée en service l'an dernier, l'application Smartphone de la Ville d'Aix se perfectionne. D'abord, la nouvelle version est optimisée pour s'adapter aux tablettes tactiles (types Ipad/Androïd), alors qu'auparavant, il fallait zoomer, ce qui faisait perdre à l'image de la qualité. Par ailleurs, la page d'accueil se résume à cinq pictogrammes, qui permettent à l'utilisateur de se rendre immédiatement sur la portion du site qui l'intéresse.

Autres améliorations : il est désormais possible d'actualiser la page « Stationnement », ce qui n'existait pas auparavant. De plus, les pictogrammes représentant les parkings prennent telle ou telle couleur en fonction du nombre de places restant dans chaque parking. Un autre pictogramme est créé pour les parcs et jardins. Enfin, on peut obtenir, sur son portable, l'itinéraire pour se rendre à l'hôpital depuis l'endroit où l'on se trouve.

A noter également qu'il existe depuis peu dans l'actuelle application Ville d'Aix un onglet « Menu des cantines ». Celui-ci permet aux Aixois de consulter les menus des cantines dans les écoles au jour le jour. Cet onglet délivre également aux parents quelques conseils de menus pour le soir. D'autres fonctionnalités seront développées au fil des mois. Nous vous en informerons au fur et à mesure...

« REQUÊTE AIX'PRESS »

Les Aixois connaissent le service « Mairie Aix'press », qui leur permet, par téléphone, de signaler un problème : affaissement d'un trottoir, panneau de signalisation à terre, corbeille qui déborde et autres. A partir du 3 décembre, il va être possible de saisir ce même service à travers l'application « Requête Aix'press » ; il sera possible d'écrire un petit texte, et même de joindre une photo. Les Aixois pourront télécharger cette application à partir de celle de la Ville.

// POUR VOS COURSES DE NOËL
PENSEZ PARC RELAIS

Les parc relais seront ouverts les deux derniers dimanches avant Noël. Une solution pratique pour faliciter son accès au centre-ville. Il existe quatre Parc relais autour d'Aix.
- Krypton : avenue de l'Arc de Meyran
Accès A8, sortie Aix Pont de l'Arc
- Hauts de Brunet : avenue Philippe Solari
Accès A51, sortie Puyricard
- Route des Alpes : croisement des avenues Georges Brassens et Jean Moulin
- Nord-Est d'Aix-en-Provence : sur la route de Sisteron

→ *Informations*

Du lundi au samedi 6h30 à 21h.
Ouverture exceptionelle : dimanches 16 et 23 décembre
2€ / jour / véhicule (inclus correspondance avec les lignes d'Aix-en-Bus pour le conducteur et ses passagers.) Parking surveillé de 6h30 à 21h, éclairé et clôturé (sortie possible après 21h).
Parkings desservis par les lignes régulières à destination du centre ville d'Aix-en-Provence (horaires et tarifs : www.aixenbus.fr ou au 09 70 80 90 13)

// EMPLOI
RECENSEMENT DE LA POPULATION

Afin de procéder au recensement de la population en 2013, la Ville recherche des personnes dynamiques disponibles pour la période du 17 janvier au 23 février 2013. Offre à temps partiel. Véhicule souhaité.

→ *Inscriptions*

06.63.35.05.76

100 NUMÉROS D'AGENDA CULTUREL

Son premier numéro, publié en 2003, affichait 30 pages et quelques photos. L'agenda culturel a aujourd'hui bien changé. Plus dynamique, plus complet -même si la profusion de propositions ne lui permet pas d'être totalement exhaustif- il fête en novembre son 100ème numéro. Une belle réussite pour ce véritable mini magazine d'une soixantaine de pages, édité mensuellement par la Ville. Une exception locale, qui traduit la richesse de l'offre culturelle aixoise.

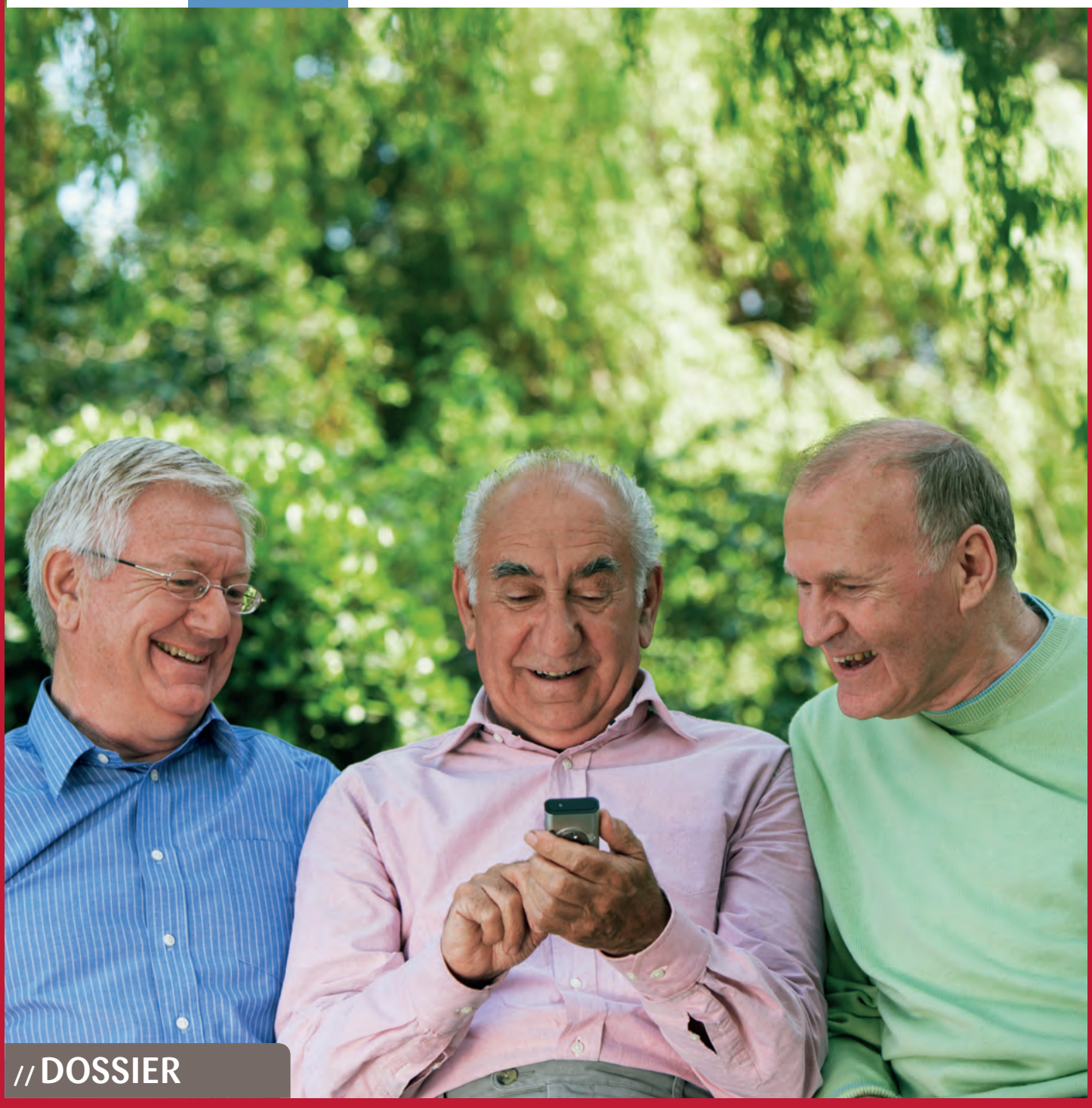

// DOSSIER

IL FAIT BON VIEILLIR À AIX

Jadis, à 50 ans, on était un vieillard. Aujourd'hui, à 60, on est encore un jeune homme. Et l'on côtoie des personnes de 65, 70, 75 ans, et au-delà, qui ont des activités intellectuelles, qui font du sport... Car l'allongement de la durée de la vie en France (1) s'est accompagné d'une amélioration sanitaire : la prévention fait reculer les maladies, la médecine les combat de plus en plus efficacement. Voici donc des « seniors », comme on les appelle aujourd'hui, qui veulent profiter de la vie. Les plus aisés, ou ceux qui sont en bonne santé, n'ont que l'embarras du choix pour occuper leur temps libre : ils peuvent se mettre au service d'autrui, en devenant bénévoles dans une association – il n'en manque pas – ils peuvent se (re)mettre au sport, et même reprendre des études pour le plaisir.

En revanche, pour ceux qui ont des moyens modestes, ou qui sont affectés par la maladie ou par un âge très avancé, de nombreux dispositifs ont été mis en place à la fois par la Ville d'Aix et son émanation, le Centre communal d'action sociale (CCAS) : ils vont des traditionnels repas et colis de Noël à toutes sortes d'aides diverses et variées. D'ailleurs, en une décennie, la Ville a quadruplé son budget social. La Ville d'Aix n'est bien sûr pas la seule à œuvrer en faveur de ses anciens : le Conseil général y participe aussi, de même que d'autres organismes, comme la Croix-Rouge, l'association Germain-Nouveau, Médecins du Monde ou l'hôpital Montperrin.

(1) L'espérance de vie était de 48 ans en 1900, 66 ans en 1950. Elle est d'environ 82 ans aujourd'hui : plus de 79 ans pour les hommes, près de 85 ans pour les femmes.

RENCONTRES DU 3ÈME ÂGE

Les seniors entendent bien agir, s'investir, se dépenser et transmettre, à la fois leur énergie et leurs compétences. C'est ici qu'intervient notamment à la richesse du tissu associatif. A Aix-en-Provence, les seniors peuvent pratiquer une large palette d'activités sportives, ou s'investir dans des actions culturelles. Ils ont aussi l'occasion de transmettre leur expérience professionnelle, ou de s'engager dans l'humanitaire.
Aix en Dialogue est parti à la rencontre de ces retraités très actifs. Cette galerie de portraits et d'activités n'est pas exhaustive. Le constat est en revanche formidable : nos seniors n'ont jamais été aussi jeunes !

MOI, SENIOR, J'AIDE LES ENTREPRISES

Depuis qu'il a quitté la banque en 2004, Alain Cortes a tombé la cravate. Pour le reste, ses journées sont toujours bien remplies. Basée au cœur du pôle d'activité des Milles, Ecti Professionnels Seniors, dont il est le délégataire Paca, conseille les entreprises et les demandeurs d'emploi. L'association, fondée en 1974 par l'ancien patron de Lafarge, regroupe partout en France d'anciens cadres et hauts-fonctionnaires. « *Tous sont animés par l'envie de transmettre un savoir-faire et une expertise acquis au cours d'une riche carrière professionnelle* » souligne Alain Cortes.
Parmi leurs activités, les 60 membres de l'antenne aixoise aident beaucoup les entreprises en difficulté. Une majorité de PME, souvent jeunes, mais aussi des grands groupes. Une vingtaine de sociétés a été suivie en 2011, pendant un jour, un mois, voire une année.
Ces experts y ont par exemple décelé des problèmes de gouvernance ou de management. « *Chaque audit fait l'objet de préconisations, et nous retournons voir ensuite les entreprises pour constater leur mise en œuvre* » détaille Alain Cortes.
Mais ce n'est pas la seule mission de l'association. Dans le cadre d'un accord avec le Rectorat, Ecti intervient aussi dans les universités aixoises auprès d'étudiants. Ici on parle métiers, filières et débouchés. Avec à la clef l'obtention d'un diplôme.
« Être utile », « partager » sont des mots qui reviennent souvent dans la bouche d'Alain Cortes. Et ils ne sont pas galvaudés : prochainement ces seniors professionnels partiront à la rencontre de détenus en fin de peine de six prisons en Paca, dont celle de Luynes, pour évoquer leur réinsertion.

→ *Informations*
www.ecti.org

TOUJOURS EN JAMBES

→ *Inscriptions*

www.aixsportsenior.org / Tél. : 06 03 65 53 95

Nullement réservée aux « jeunots », la pratique sportive a le vent en poupe chez les seniors. Et ils ne font pas semblants ! Tennis, gymnastique, danse en ligne, golf, randonnées, tir ou self-defense, les activités proposées par l'association Sport senior santé, basée depuis cette année au Ligourès, le prouvent. Son credo : favoriser la pratique sportive et rompre l'isolement. 60% des 150 adhérents sont d'ailleurs des femmes seules, contre 20% de couples et autant d'hommes seuls.

Pour une cotisation modérée, environ 80 euros par an, les seniors accèdent à une large palette d'activités programmées du lundi au samedi. Beaucoup d'entre eux en pratiquent plusieurs. C'est tout naturellement que les liens se tissent et se prolongent au-delà de la structure. Ici tout les monde a plus de cinquante ans, y compris les huit encadrants actuels, bénévoles et spécialement formés pour l'occasion.

Parmi les sports à l'affiche, la randonnée fait un carton, suivie de la gymnastique et du self-defense, récemment créé. De bouche à oreille, l'association présidée par Max Tortel serait presque victime de son succès. Elle recherche d'ailleurs de nouveaux encadrants, seniors évidemment. !

«LIS RELIE» : LES SENIORS PARLENT AUX JUNIORS

« Lis Relie » : en deux mots et un jeu de mots, tout est dit sur cette association destinée aux tout-petits, dont le but est de promouvoir l'accès aux livres, et de partager avec eux le plaisir de la lecture. « Il ne s'agit pas de leur apprendre à lire, précise Michèle Riboud, l'une des fondatrices, en 1997, de l'association, mais de leur faire écouter des livres, leur faire découvrir la richesse de la littérature ».

La lecture se fait, par un adulte, devant un très petit groupe d'enfants – trois ou quatre – et le plus possible en présence des parents, pour les intéresser eux aussi aux livres, et leur donner des informations sur l'inscription à la bibliothèque Méjanes. Celui qui tient le livre est un bénévole : « Nous en avons une trentaine ; ce sont en général des retraités. Quand ils se présentent, nous les recevons individuellement et, selon leurs disponibilités, nous leur proposons différents types d'animations : lecture dans les parcs aux beaux jours, devant les écoles maternelles, dans les crèches, dans les salles d'attente de consultation médicale... »

Au total, « Lis Relie » peut parfois organiser jusqu'à une quarantaine d'animations par semaine. Autant dire que l'association recrute volontiers.

→ *Informations*

Contact pour devenir lecteur bénévole : 06 83 46 82 41 ou lis.relie@wanadoo.fr

// QUAND LES RETRAITÉS DONNENT DE LA VOIX

Au sein de la Bibliothèque sonore, ils enregistrent des livres au profit des aveugles ou des mal-voyants.

« Le livre qu'on écoute » : telle est la jolie formule qui résume l'action de la Bibliothèque sonore d'Aix-en-Provence. Elle est affiliée à l'association des donneurs de voix, créée à Lille par le Lions Club en 1972. Le principe en est simple : un livre est enregistré, et le son mis à la disposition des aveugles ou des mal-voyants, ce qui leur permet d'accéder, malgré leur handicap, au plaisir de la lecture. Le prêt de ces livres sonores est gratuit. En outre, grâce à un accord avec La Poste, l'enregistrement peut même être envoyé gratuitement à l'adresse de l'« audio-lecteur » ; le retour s'effectue de la même façon.
La Bibliothèque sonore d'Aix existe depuis 1980. Sa présidente en est, depuis quatre ans, Marie-Paule Desbordes ; auparavant, pendant six ans, elle avait occupé les fonctions de trésorière. Mme Desbordes est une dynamique retraitée, comme la majorité des membres de l'association. « *Nous sommes une vingtaine de bénévoles,* explique-t-elle : *une douzaine de « donneurs de voix » et huit personnes chargées de l'administration. Il faut donc pouvoir donner de son temps* ».
L'association dispose, à ce jour, de 1 368 livres sonores : 821 enregistrés sur CD, et 547 sur MP3 – le temps des mini-cassettes audio est révolu... Ce sont surtout des romans, mais dans le catalogue réédité chaque trimestre, on trouve aussi des essais, des pièces de théâtre, des œuvres classiques ou contemporaines.
Depuis peu, une charte de qualité impose à toutes les Bibliothèques sonores de France d'enregistrer des livres selon des critères bien définis. « *Ainsi, un livre enregistré par une association peut être mis à la disposition de toutes les autres* ».

→ *Inscriptions*

Contact : 04 42 63 06 65 ou bs.aix@wanadoo.fr
Permanence le mercredi de 14 à 17 h et le vendredi de 9 à 11 h au 30 rue Chastel.

ET SI VOUS RETOURNIEZ À L'UNIVERSITÉ ?

L'université du temps libre accueille, à Aix, 1 500 « étudiants », du 3e âge pour la plupart. Ils viennent suivre des conférences, s'inscrivent à des séminaires, ou effectuent diverses activités artistiques ou sportives.

C'est en 1974 que le Pr Viala, qui enseignait l'histoire à l'université d'Aix-Marseille 3 , a créé l'université du temps disponible. Précurseur, il avait perçu que les enseignements universitaires ne devaient pas être réservés aux étudiants, mais pouvaient aussi s'adresser à un public plus âgé, prenant place sur les bancs de la faculté non pour y décrocher un diplôme mais pour le seul plaisir d'apprendre.

Quatre décennies plus tard, cette activité – devenue « université du temps libre » en 2009 – est toujours liée au monde universitaire : « Cela apporte une garantie de qualité de l'enseignement », précise Michèle Einaudi, la responsable administrative du site d'Aix.
Cette activité est également florissante. Elle propose trois types d'enseignements, et d'abord les conférences, à raison de quatre par semaine – hormis au moment des petites vacances – sur les thèmes les plus divers : la géopolitique, l'archéologie, la justice, l'opéra, la découverte d'autres civilisations... Deuxième type d'enseignements : les séminaires. Il s'agit de groupes, pouvant réunir de 20... à 150 personnes, qui se réunissent deux fois par mois tout au long de l'année pour approfondir un thème : histoire de l'art, économie, écologie de la Provence, astronomie, œnologie, cinéma, les séminaires sont au nombre d'une vingtaine. Viennent enfin les « activités hebdomadaires », qui vont de l'anglais à l'informatique, en passant par l'expression théâtrale ou la marche nordique, voire des voyages. Il n'est d'ailleurs pas rare que des personnes s'inscrivent à plusieurs activités ou séminaires.
Le site d'Aix accueille quelque 1 500 personnes par an sur divers lieux : l'Espace Cassin, 5 av. Robert-Schuman, l'école Alphonse-Daudet, à Pont-de-Béraud et, pour les activités physiques, le centre sportif universitaire.
On notera que comme l'université du temps libre n'entre pas dans les compétences obligatoires des universités, elle se doit d'être entièrement auto-financée.

→ *Informations*

Université du temps libre, Espace Cassin, 5 av. Robert-Schuman, T. 04 86 91 42 60

AVEC LA MAIRIE, SORTIES ET FÊTES DE NOËL

« Lorsque la délégation en faveur des personnes âgées m'a été confiée, en 2001, celle-ci était noyée dans une mission plus large relative à solidarité. J'ai demandé à Maryse Joissains d'en faire un service à part entière, ce qu'elle a accepté ». Sylvaine Di Caro, l'élue déléguée aux personnes âgées, a alors voulu donner vie à ce service, en développant le secteur dit « de l'animation ».

« Nous avons, reprend-elle*, mis en place des sorties d'une journée en car, agrémentées, à midi, d'un bon repas ».* Les calanques de Cassis, Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Avignon, Porquerolles, le château de Sauvan, Monaco, telles ont été quelques-unes des destinations proposées. Organisées à la fréquence de deux par mois, les sorties rassemblent chaque fois une cinquantaine de personnes, à des prix imbattables : 30 €, alors que le coût réel est bien plus élevé, souvent de l'ordre de 80 €. C'est la Mairie qui prend en charge la différence.

L'été, la Ville propose aux personnes du troisième âge de se réunir, deux après-midi par semaine, dans une salle municipale ou un centre social. Là, elles jouent au scrabble, aux échecs, aux cartes, avant un goûter convivial. Cette opération se justifie par le fait que, souvent, les clubs du troisième âge ferment l'été ; en outre, elle permet de veiller sur nos anciens pendant les périodes potentielles de canicule. A chaque fois, ce sont quarante à cinquante d'entre eux qui se retrouvent.

Au moment de Noël, ils sont particulièrement choyés. D'abord, la Ville offre à près de 3 600 d'entre eux un repas de gala, accompagné d'un spectacle. Ensuite, chaque mairie annexe distribue aux personnes âgées des colis de Noël ; ils sont réservés à celles qui disposent de faibles revenus, et qui sont titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées. *« Ce n'est pas un colis au rabais,* précise Mme Di Caro *: il contient du foie gras, un plat cuisiné, des calissons, des chocolats, et une demi-bouteille de bordeaux ou de champagne. Pour la Ville, cela représente un gros budget mais l'important est que ces colis vont aider les personnes désargentées à passer un bon Noël ».* L'an dernier, on comptait environ 2 400 colis distribués.

Les inscriptions, tant pour le repas de Noël que pour le colis, se font dans les mairies annexes ou, pour les personnes habitant le centre-ville, à la résidence « Le Sans Souci », 1 bd Jean-Jaurès.

CALENDRIER DES FESTIVITÉS DE NOËL 2012

QUARTIERS	DATE DE DISTRIBUTION DE COLIS	DATE DE REPAS DE NOEL
Centre ville	Jeudi 20 et vendredi 21 décembre	Lundi 10 décembre
Luynes	Lundi 17 décembre	Jeudi 3 janvier 2013
Les Milles	Mardi 11 et mercredi 12 décembre	Jeudi 3 janvier 2013
Puyricard	Jeudi 20 décembre	Mardi 8 janvier 2013
Encagnane / Corsy	Mercredi 5 et vendredi 7 décembre	Lundi 3 décembre
Jas de Bouffan	Mardi 11 et mercredi 12 décembre	Lundi 7 janvier 2013
Quartier Nord / Les Platanes	Lundi 17 décembre	Mardi 8 janvier 2013
Val St André	Lundi 10 et mardi 11 décembre	Lundi 17 décembre
Pont de l'Arc	Vendredi 7 décembre	Lundi 17 décembre
Pont de Béraud	Lundi 17 décembre	Lundi 10 décembre
La Duranne	Mardi 18 et mercredi 19 décembre	Lundi 10 décembre

LES 7 PILIERS

Le CCAS développe une foule d'actions en direction des personnes âgées, les unes obligatoires car prévues par la loi, les autres facultatives, pour les personnes les plus démunies, et étudiées au cas par cas. L'aide facultative est souvent une aide matérielle, mais c'est aussi une aide administrative et morale. Les actions du CCAS s'organisent ainsi autour de sept axes : l'information et l'orientation, la vie quotidienne, les actions sanitaires, l'hébergement / logement, les aides facultatives, le soutien à la vie sociale et socio-culturelle, enfin l'aide au déplacement. Découvrons les principales d'entre elles.

1 L'INFORMATION ET L'ORIENTATION PAR LE CLIC

CLIC : souriez, vous êtes orienté ! Le « Centre local d'information et de coordination gérontologique » est un guichet unique, pour les personnes de plus de 60 ans et leur famille, dans des domaines qui vont de la retraite au logement en passant par les droits. Le CLIC renseigne sur les aides et prestations disponibles, délivre un dossier, oriente si nécessaire, la personne âgée vers une assistante sociale. Il est en relation constante avec les structures ou associations du Pays d'Aix. Dans les situations d'isolement et de grande dépendance, le CLIC réalise également une évaluation globale de la situation de la personne, de son état de santé à son environnement social et familial, en passant par son habitation, ses ressources, sa protection sociale. Un plan d'aide personnalisé est élaboré. Le CLIC coordonne alors les intervenants professionnels. La tranche d'âge la plus représentée dans ce cadre est celle des 75 - 95 ans. Créée par le Conseil général, cette structure a été développée de façon importante par la Ville d'Aix.

→ *Informations*

CLIC, Villa Rambot,
32 avenue Sainte Victoire, 13100 Aix ; Tél : 04 42 99 23 80

2 LA VIE QUOTIDIENNE

LA SOLIDARITÉ SUR UN PLATEAU

Mis en place en 1990, le portage de repas permet de réserver son repas pour midi – ou midi et soir – de choisir la fréquence des repas, d'une fois par semaine à 7 jours sur 7, et même de choisir son menu. La prestation est constituée d'un repas complet pour le midi, d'un potage et d'un dessert pour le soir. Elle s'adresse aux personnes qui ont au moins 60 ans, à celles en situation de handicap quel que soit l'âge, ou à celles en situation temporaire difficile (sortie d'hospitalisation, etc.). Chaque année, près de 100 000 repas sont apportés.

FOYERS-RESTAURANTS

Le CCAS gère trois foyers-restaurants, un au centre-ville (le «sans-soucis»), un à Puyricard (le foyer « Lou Thillou », place des Ecoles, Tél : 04 42 92 02 16) et un à Luynes (le foyer « Aqui Sian Ben », 29

DU CCAS

avenue des Libérateurs. Tél : 04 42 24 03 91). Les repas sont élaborés à la cuisine du « Sans-Souci » et livrés dans les deux autres foyers-restaurants. Peuvent en bénéficier les personnes de plus de 60 ans.

AIDE À DOMICILE
Sept jours sur sept, en fonction des besoins de la personne, un soutien à domicile apporte une aide aux gestes de la vie quotidienne : entretien, repassage, commissions, préparation et/ou aide à la prise de repas, assistance administrative... Cette prestation s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, sous certaines conditions d'autonomie. L'aide à domicile peut également intervenir auprès des personnes en situation temporaire difficile : sortie d'hospitalisation, absence momentanée de l'entourage, perte de mobilité temporaire. Cette aide ménagère a représenté l'an dernier 44 870 heures dont 21 742 au titre de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

TÉLÉASSISTANCE
Ce service, qui existe depuis 1982, permet, par un simple geste, grâce à un transmetteur installé sur le poste téléphonique, d'être relié sept jours sur sept à une centrale d'écoute permanente. Cette prestation rassure la personne âgée dans sa vie quotidienne. Dès le début, la Ville a passé un partenariat avec le Conseil général. De récents désaccords entre le Conseil général et le nouvel opérateur ont entraîné des dysfonctionnements dans ce service. Mais tout est en train de redevenir opérationnel pour les 815 Aixois abonnés à ce service.

PETITS TRAVAUX À DOMICILE
Il s'agit d'une aide pour petits travaux de bricolage comme le remplacement d'une bouteille de gaz, le débouchage d'un évier, le changement d'une prise électrique. Peuvent en bénéficier les personnes âgées et les personnes handicapées. Les prix varient en fonction des revenus du demandeur.

Pour ce type d'actions, dans la plupart des cas, il faut retirer un dossier auprès du CCAS, au Ligourès (1er étage).

LES ACTIONS SANITAIRES 3

UNE INFIRMIÈRE À LA MAISON
Le « service de soins infirmiers à domicile » est l'un des doyens du CCAS : depuis 1982, des soins infirmiers et une aide à la toilette sont assurés, sept jours sur sept, de 7h30 à 20h à domicile, sur prescription médicale, avec une prise en charge de la sécurité sociale à 100%. Sa capacité est de 100 personnes. En 2011, ce service a donné lieu à 36 146 interventions. Depuis le 1er novembre, il bénéficie de l'appui d'un ergothérapeuthe, dont la mission est d'adapter le domicile à l'état ou à la pathologie de la personne âgée.

GARDE ITINÉRANTE DE NUIT
Depuis décembre 2006, sept jours sur sept, de 20h à 6h du matin, une aide-soignante peut se rendre au domicile de la personne âgée, pour l'aider, la rassurer, la soigner. La capacité de ce service est de 26 personnes. L'an dernier, il a entraîné 4 675 interventions.

EQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)
C'est un service tout récent, puisqu'il date du dernier trimestre 2011. L'ESA, d'une capacité de 10 places, est une prestation à domicile offrant une prise en charge personnalisée et globale de la maladie d'Alzheimer. Peuvent en bénéficier, sur prescription médicale, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, à un stade précoce ou modéré pouvant faire l'objet d'une réhabilitation à domicile. Ce service est pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale. Depuis sa création, 40 personnes sont suivies. Contact, pour ces trois services, qui constituent le « Pôle soins » : 04 42 17 99 16 ou 99 42.

L'ÉQUIPE MOBILE DU « SERVICE ACCUEIL ORIENTATION » (SAO)
L'équipe mobile sociale effectue des « maraudes » pour aller à la rencontre des personnes vivant dans la rue ou dans des logements précaires, sillonne les rues d'Aix-en-Provence et joue un rôle de médiateur. Cette équipe participe au dispositif hivernal. Tel : 04 42 53 82 10

LE CENTRE DE SOINS DE MÉDECINS DU MONDE
Toute personne en difficulté d'accès aux soins peut s'adresser au centre de soins de Médecins du Monde, ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h sans rendez-vous. 7 rue Joseph-Diouloufet, 13090 Aix. Tél : 04 42 21 45 84

4 L'HÉBERGEMENT LOGEMENT

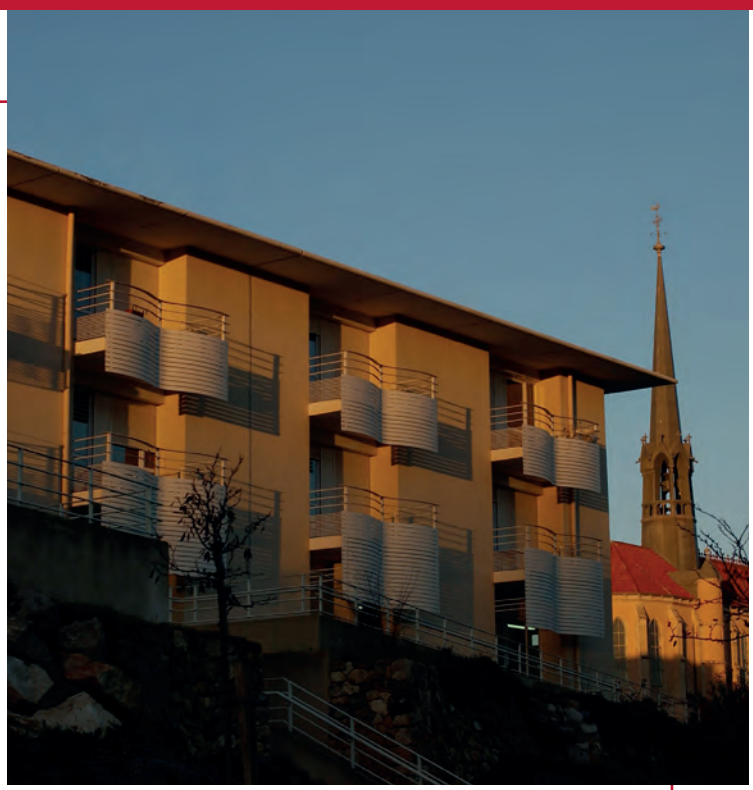

« SANS-SOUCI » : COMME SON NOM L'INDIQUE

Situé avenue Jean-Jaurès, l'établissement d'hébergement « Le Sans-Souci » offre un cadre de vie confortable, chaleureux et sécurisant avec des animations variées pour les personnes âgées de plus de 60 ans valides, ou les personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé. L'établissement est agréé à l'aide sociale et bénéficie d'un conventionnement APL (Aide personnalisée au logement). Il est composé de 42 T1 d'environ 35 m², que le résident meuble a son goût. A noter que la salle de restaurant est ouverte également, le midi, aux habitants du quartier ; les menus et la préparation des repas sont effectués sur place. L'admission se fait après examen du dossier par une commission. Le dossier de demande se retire auprès du secrétariat du « Sans-Souci »

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) « LA BASTIDE DU FIGUIER »

Il s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans, sous certaines conditions. D'une capacité de 45 chambres individuelles, l'établissement est agréé à l'aide sociale, bénéficie d'un conventionnement APL (Aide personnalisée au logement), et est soutenu par le Conseil général et l'Assurance maladie. Sa population, en majorité féminine, a une moyenne d'âge de 90 ans. L'admission est prononcée par une commission. Dans un proche avenir, il est envisagé un rapprochement avec Saint-Thomas de Villeneuve afin de mettre en commun les lits et certains postes – restauration, linge, gestion, animations – dans un souci d'économies. Le plan devra ensuite être accepté par le Conseil général (au titre de l'hébergement) et par l'Agence régionale de la santé (au titre des soins).
Bastide du Figuier, Traverse du Lavoir de Grand-Mère, 13100 Aix. Tél. 04 42 99 06 10

DOMICILES EN CENTRE-VILLE

Une vingtaine d'appartements mis à la disposition par la Ville d'Aix (16 T1, deux T2 et un T3) est destiné à des personnes âgées aux ressources modestes. L'admission se fait après examen par une commission. Le dossier de demande se retire auprès du secrétariat du « Sans-Souci ».

5 L'AIDE FACULTATIVE

Des secours en espèces ou en nature sont attribués en commission d'aide facultative d'après les éléments d'appréciation fournis par les intéressés aux travailleurs sociaux. Priorité est donnée à l'aide alimentaire. Les demandeurs doivent avoir préalablement et prioritairement fait ouvrir leurs droits auprès des différents régimes auxquels ils peuvent prétendre. L'aide sociale facultative n'intervient qu'une fois épuisées ces différentes voies.
Les demandes sont reçues :
- pour les personnes sans domicile fixe : Pôle Humanitaire ;
- pour les personnes domiciliées à Encagnane, dans les quartiers Sud et à Luynes : Le Ligourès (04 42 17 99 18) ;
- pour les personnes domiciliées au Jas de Bouffan, dans les quartiers Ouest et aux Milles : Antenne du CCAS, 2 rue Charloun Rieu (04 42 20 93 27) ;
- pour les personnes domiciliées au centre-ville, dans les quartiers Nord et à Puyricard : Antenne du CCAS, 25 rue Lisse des Cordeliers (04 42 37 08 50).

→ *Adresses*

- Le « Ligourès », Place Romée de Villeneuve, 13090 Aix (04 42 17 99 99).
- « Le Sans Souci », 1 bd Jean-Jaurès, 13100 Aix (04 42 23 22 16).
- Pôle Humanitaire, Association Germain Nouveau, 7 rue Joseph-Diouloufet, 13090 Aix (04 42 96 30 19)

6 LE SOUTIEN À LA VIE SOCIALE ET SOCIO-CULTURELLE

Le CCAS offre aux personnes âgées un « Passeport loisirs » : créée en 1982, cette carte donne accès gratuitement aux bibliothèques, musées municipaux et cinémas. Peuvent en bénéficier les personnes qui ont entre 65 et 70 ans (60 ans en cas de retraite pour inaptitude), sont non imposable et ne dépassent pas certains plafonds de ressources, ainsi que les personnes titulaires de l'Allocation pour adultes handicapés (AAH) ou d'une pension d'invalidité de 2e catégorie.
Il existe également une carte cinéma, qui donne l'accès à une séance gratuite par mois à l'exception des week-ends et jours fériés. Peuvent en bénéficier les Aixois membres des clubs du 3ème âge, les participants aux activités du Service Animation du CCAS, les personnes handicapées, et les titulaires du « Passeport loisirs » ; ils sont actuellement 2 500.
Sont également proposées des activités culturelles, développées en partenariat avec l'association Culture du Cœur, le Festival International d'Art Lyrique, les structures culturelles de la ville d'Aix. Elles permettent des sorties au théâtre, aux festivals, au cinéma, des activités sportives (randonnées pédestres, aquagym, gymnastique, escalade, marche nordique...) et des activités ludiques (peinture, chant, écriture, yoga, atelier mémoire, atelier équilibre, jonglage). Quelque 859 personnes y sont inscrites.
S'y ajoutent les colis pour le goûter (100 par mois), la « Fête du Grand Saint-Jean », en juin, une journée festive en plein air rassemblant plus d'un millier de personnes, ainsi qu'un bulletin mensuel d'information, « Flash 3ème âge ».
Inscription au « Ligourès » du lundi au vendredi de 8h à 12h30 (04 42 17 99 71), à l'exception du mardi matin où l'accueil se fait au « Sans-Souci ».

7 L'AIDE AU DÉPLACEMENT

Le CCAS propose d'accompagner les personnes de plus de 60 ans qui ont une pathologie liée à l'âge, sont isolées ou fragilisées, dans les déplacements de la vie quotidienne tels que les courses, les rendez-vous médicaux, les promenades. L'accompagnement se fait dans toute la commune d'Aix-en-Provence. Des tarifs dégressifs sont proposés en fonction des revenus des usagers.
Pour en bénéficier, se renseigner au « Ligourès » (04 42 17 99 01).

ON RESSENT LE BONHEUR D'ÊTRE UTILE

Pour Catherine Silvestre, l'adjointe déléguée notamment aux affaires sociales et au CCAS, la fonction première du CCAS est d' « assurer l'essentiel », c'est-à-dire les aides d'urgence, que ce soit sous forme de tickets-restaurant ou de colis alimentaires. *« Dans un deuxième temps, nous mettons en place une prise en charge par des assistantes sociales ou par des personnes qualifiées, qui peut donner lieu à une aide au logement dans les logements d'insertion appartenant à la Ville ».*

Pour les personnes âgées, l'action majeure est le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique), situé dans le parc Rambot : il s'agit d'un guichet unique d'accueil qui permet aux personnes âgées et à leur entourage d'obtenir toutes les informations qu'elles souhaitent sur tous les dispositifs. Cet outil, créé par le Conseil général, a été fortement développé à Aix par la Mairie.

Entre les actions telles que le portage de repas, les aides à domicile, les gardes itinérantes de nuit, les soins à domicile, les aides d'urgence, sans oublier les aides aux loisirs, le CCAS n'est-il pas débordé ? *« Il le serait,* répond Mme Silvestre, *s'il ne recevait pas, lui-même, l'aide de la Croix Rouge, de Médecins du Monde et du Collectif Germain Nouveau, qui sont constamment à nos côtés, pour soigner, sillonner les rues, offrir des petits-déjeuners, etc. »*

Et à ceux qui lui demandent s'il n'est pas usant d'être confronté en permanence à la détresse et à la misère, elle réplique : *« Au contraire, c'est passionnant. Certes, on a parfois l'impression de ne pas avancer, car la demande est de plus en plus importante. Mais quand on aide une personne à sortir de l'ornière, on ressent vraiment le bonheur d'avoir été utile ».*

65 ANS

C'est l'âge à partir duquel on est concerné par les opérations mises en place par la Mairie. La ville d'Aix compte 23 000 personnes de plus de 65 ans.

// DEPUIS LE XVI^{E} SIÈCLE...

Le CCAS est l'héritier lointain du bureau de Bienfaisance, fondé en 1590, et appelé jadis « La Miséricorde ». En 1855, l'administration du bureau de Bienfaisance confia le soin de l'œuvre aux religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. En 1883, l'œuvre s'installa dans l'hôtel de Châteaurenard, situé dans l'actuelle rue Gaston-de-Saporta. En 1953, la loi créa les bureaux d'aide sociale, et transféra à leur profit les biens, droits et engagements des bureaux de Bienfaisance. En 1990, le bureau d'aide sociale déménagea au Ligourès, à la ZUP. Et c'est une autre loi, en 1995, qui transforma les bureaux d'aide sociale en centres communaux d'action sociale (CCAS).

LA CROIX-ROUGE SE MULTIPLIE

A Aix, la Croix-Rouge française développe de nombreuses activités au bénéfice des personnes âgées.
D'abord, des bénévoles rendent fréquemment visite aux 45 pensionnaires de la Bastide du Figuier pour des moments de discussion, d'échange, d'écoute ; les bénévoles proposent aussi des animations, comme la musicothérapie, et apportent des cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël. Ils organisent aussi des rendez-vous téléphoniques, une fois par semaine, auprès de douze personnes seules, afin de maintenir le contact ; ces personnes sont aussi destinataires des colis de Noël.
La Croix-Rouge propose aussi aux plus démunis une aide financière. Sur les trois premiers trimestres de cette année, plus de 600 personnes de plus de 58 ans se sont présentées dans les services de la Croix-Rouge pour venir chercher une aide ponctuelle ; d'autres effectuent des achats au vestiaire et dans la boutique sociale.
Enfin, l'association créée par Henri Dunant a mis en place, notamment à Aix, diverses aides à domicile : préparation de repas, ménage, aide à la toilette et à l'habillage, accompagnement aux courses.

LES REGARDS DE SEPT VILLES EUROPÉENNES

Pour sa seconde année comme pilote du projet européen « Expert » (« Expériences de pratiques européennes et de relations transversales »), la Ville d'Aix organise, avec ses cinq jumelles européennes, auxquelles s'ajoute la ville hongroise de Pecs, une conférence sur le thème : « Vieillissement actif et solidarité inter-générationnelle ». Ouverte au public, elle se tiendra le vendredi 16 novembre de 9 h à 17h15 au centre des congrès.

Après une introduction en session plénière, la conférence se scindera en quatre ateliers : « Santé et prévention », « Savoir, transmission et communication », « Maintien du lien social » et « Accompagnements à la perte d'autonomie ». Les restitutions des travaux de ces quatre ateliers seront effectuées, l'après-midi, en session plénière.
Les expériences de chacune des villes de ce réseau européen seront présentées par des intervenants : médecins, universitaires, directeurs d'établissements... On notera également la présence d'un député au parlement européen, la Néerlandaise Kartika Liotard.

// EN CHIFFRES

L' « ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13 »

« Entraide Solidarité 13 » (ES 13) est une émanation du Conseil général. Elle gère neuf clubs du 3e âge à Aix et quarante dans le Pays d'Aix. Dans le « secteur d'Aix » ES 13 comptait, en 2011, 6 577 adhérents.
Ses principales activités consistent en l'organisation de spectacles (13 400 participants en 2011), de repas à thème et de thés dansants (environ 12 500 participants), d'anniversaires (3 355), de manifestations inter-clubs (2 331) ou encore de goûters et de lotos, avec près de 1,6 million de goûters et participants à des lotos en 2011 ! Par ailleurs, l'été, elle maintient ouverts ses « espaces seniors », qui enregistrent une forte affluence pendant cette période. A Aix, cette structure gère également une maison de retraite, « Le Paradou », à la ZUP, pour personnes autonomes, qui bénéficie de l'aide sociale.
Depuis 2011, ES 13 développe de nouveaux partenariats avec des acteurs associatifs locaux pour organiser des conférences, des projections de films et autres.

→ *Inscriptions*

Contact : 04 42 52 53 62

// RENDEZ-VOUS

NE PAS MANQUER

Professeur et journaliste franco-libanais à la compétence reconnue, directeur des « Cahiers de l'Orient » et intervenant régulier dans l'émission « C dans l'air », Antoine Sfeir donnera une conférence sur le thème : « Des printemps arabes aux tempêtes du désert », le lundi 3 décembre de 14h30 à 16h30. Les personnes non inscrites à l'UTL peuvent assister à la conférence (11 €). Il est conseillé de réserver.

→ *Informations*

Université du temps libre, Espace Cassin, 5 av. Robert-Schuman, T. 04 86 91 42 60

// CHAQUE ANNÉE...

LA SEMAINE BLEUE

C'est, chaque année en octobre, la semaine consacrée aux personnes du troisième âge. A Aix, elle avait tendance à durer... un mois, mais elle était de ce fait peu visible, car ses animations se diluaient dans le temps. Pour 2012, un partenariat entre la Ville et le CCAS a restauré cette semaine dans sa durée initiale et a permis de proposer chaque jour, du 15 au 19 octobre, des activités différentes : spectacle, repas dansant, rencontres informatives, en collaboration cette année avec l'Automobile-club d'Aix et Pays d'Aix associations.

// MODES DE GARDE

AIX DEVANT LES VILLES DE MÊME IMPORTANCE

Obtenir une place en crèche n'est pas toujours facile. Mais face à ce phénomène de pénurie nationale, Aix fait plutôt figure de bonne élève et propose jusqu'à 2,5 fois plus de places que certaines villes de même importance. Mais pas seulement. D'autres modes de garde sont aussi proposés aux parents. Ils sont souvent moins connus, comme le Relais d'Assistantes Maternelles.

L'équipe du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : Bernadette Becker, Henriette Navarro et Ayad Fatiah.

Alors que la ville du Mans compte un nombre d'habitants légèrement supérieur à Aix, son offre de places de crèche est nettement moins élevé : 543 places contre 1 371 chez nous. L'exemple ne s'arrête pas là. Parmi les villes de même importance on retrouve Brest avec 773 places ou Clermont-Ferrand avec 1 135 places. Pour trouver une offre presque similaire à celle d'Aix, il faut aller chercher dans des agglomérations plus grandes comme Toulon ou Grenoble.

Sur les dix dernières années, l'offre n'a cessé d'augmenter. Trois nouvelles crèches ont vu le jour aux Milles (en 2003), à Célony (en 2006) et à la Duranne (en 2009) qui, cumulées aux rénovations des structures existantes, ont permis de créer plus de 150 places supplémentaires dans les crèches municipales.

Et pour ceux qui se posent la question, il existe des alternatives. « *En dehors des crèches, la Ville soutient d'autres modes de garde pour les enfants de moins de 3 ans* » précise Dahbia Bennour, adjoint au maire délégué à la petite enfance. Le Relais d'Assistantes Maternelles

L'OFFRE DE GARDE À AIX

EN MULTI-ACCUEIL COLLECTIF :

- 20 crèches municipales dont la gestion a été confiée par délégation de service public à l'entreprise « Les petits chaperons », ce qui représente 1 163 enfants accueillis pour 865 agréments ; 1 200 familles sont sur liste d'attente.
- 5 crèches associatives représentant 137 places
- 3 haltes garderies dans 3 centres sociaux (49 places)
- 4 crèches d'entreprises (dont 3 hospitalières 240 places)
- 1 micro-crèche (10 places)
- 2 centres aérés maternels municipaux et 12 structures associatives proposent 500 places en Accueil Loisirs Sans Hébergement pour les 3-6 ans.

EN ACCUEIL INDIVIDUEL :

le Relais des Assistantes Maternelles comptabilise 442 assistantes maternelles sur le territoire d'Aix-en-Provence représentant 1 132 places. Dont 292 places de libres à ce jour.

LES PETITS CHAPERONS ROUGES

DES FORMATIONS POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL

Les 22 établissements de la petite enfance de la ville –20 crèches et deux accueils de loisirs sans hébergement- sont depuis 2009 gérés par Les petits chaperons rouges par délégation de service public. Pour améliorer l'accueil, la société forme depuis trois ans régulièrement son personnel, soit 400 professionnels. 46 personnes ont par exemple été formées à Aix aux situations de handicap. Avec l'objectif de proposer un accueil adapté, fonction de la capacité de l'enfant à vivre en collectivité, de sa condition physique ou des soins qu'il doit suivre.
Les équipes travaillent également à développer les activités sportives et culturelles. Le baby-gym a le vent en poupe tandis que trois animateurs artistiques, deux en arts plastiques et un en musique, interviennent régulièrement dans les crèches.
Rien qu'en 2011, plus de 3 000 heures de formation ont été données à près de 300 salariés.
Rappelons qu'à Aix-en-Provence, quatre type d'accueil sont proposés dans les crèches : régulier, occasionnel, périscolaire (pendant les vacances ou les mercredis) ou d'urgence.

NOUVEAU

Depuis le 9 novembre, « Les Petits Chaperons Rouges » organisent chaque vendredi dans les locaux de la Ville au Ligourès, un espace d'accueil pour les familles (renseignements, inscriptions) entre 9h00 et 12h00.

→ *Information*

Plus de renseignements sur www.lpcr-aix.fr ou par mail : service.familles@lpcr-aix.fr

(RAM), structure associative soutenue par la Ville comptabilise 442 assistantes maternelles sur le territoire d'Aix-en-Provence, ce qui représente 1 132 places. Aujourd'hui, 292 places sont encore libres. Situé au château de l'Horloge, au coeur du Jas de Bouffan, le RAM a plusieurs missions. Il communique aux parents qui le souhaite les coordonnées des assistantes maternelles qui se sont déclarées disponibles et les aide dans toutes les démarches administratives : déclaration d'embauche, contrat de travail, bulletin de salaire...Par ailleurs, le Relais apporte son soutien aux assistantes maternelles en les informant sur leurs droits et devoirs de salariées et en organisant des temps de rencontre avec d'autres assistantes maternelles ou des spécialistes de la petite enfance.
Enfin, il existe aussi une offre proposée par des sociétés spécialisées dans l'accueil d'enfant à domicile : plus d'une dizaine sur la commune.

// PUYRICARD

LE COLLÈGE LA CHESNERAIE BIENTÔT ÉCO-LABELLISÉ

Le collège catholique privé La Chesneraie est en phase d'être le premier établissement scolaire privé de la région à obtenir le label éco-citoyen.

Chaque année, l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement attribue un label Eco-Ecole à tous les établissements scolaires qui intègrent à leur enseignement un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Eco-citoyenneté, économie de ressources et démarches environnementales de progrès, sont au cœur de ce dispositif. C'est sous l'impulsion de l'Association des Parents d'Élevés de l'Enseignement Libre (APEL) que le collège catholique privé La Chesneraie a décidé de sensibiliser ses 400 élèves au développement durable. Un enjeu capital pour la société de demain, qui est aujourd'hui au centre des débats. Après inscription sur www.eco-ecole.org et la mise en place d'un comité de suivi, un questionnaire a été élaboré et distribué aux élèves, afin d'établir un diagnostic sur le tri des déchets, thématique retenue par la direction du collège et l'APEL. Dématérialisation de la communication grâce aux courriels pour économiser le papier, installation de conteneurs dans les classes et le réfectoire de la cantine pour trier les déchets et intervention de spécialistes en la matière seront les outils de cette opération de sensibilisation. Outre l'obtention du label symbolisé par un drapeau et un panneau qui seront apposés sur le devant de l'établissement, il s'agit avant tout de mener une réflexion commune et de prendre conscience de l'impact de certains gestes sur l'environnement. En espérant que l'adoption d'un comportement eco-citoyen par les collégiens, *« fera tache d'huile à la maison et contribuera à sensibiliser le reste de la famille au développement durable »*, dixit Denis Ruiz, président de l'APEL.

// LES MILLES

« L'AIXOISE » EST DANS SES MURS

L'inauguration du local destiné aux chasseurs aixois, 610 avenue Louis-Amouriq, à la mi-octobre, s'est effectuée en présence d'une telle foule qu'elle a eu lieu... à l'extérieur ! Il est vrai que l'on compte 450 chasseurs à Aix.

Gilles Donatini, le président de l'Association communale des chasseurs aixois – « L'Aixoise » pour les intimes – avait troqué sa tenue de chasse contre un costume-cravate pour accueillir Maryse Joissains-Masini, de nombreux élus, dont Robert Fouquet, ainsi que le président de la fédération départementale des chasseurs, Jean-Marie Rimez.

A ceux qui s'étonneraient de la présence, en ce lieu, du maire d'Aix, qui porte haut la défense de la cause animale, l'intéressée a répondu : *« Il n'y a pas antinomie entre le fait d'aimer les animaux et la Nature, et le fait d'aimer la chasse, surtout lorsqu'on la pratique d'une manière respectueuse »*. Il est vrai que les chasseurs passent énormément de temps dans la nature : ils débroussaillent les vallons, ils créent des cultures, qui nourrissent les animaux et servent en même temps de pare-feu contre les incendies, ils entretiennent et réparent les barrières à l'entrée des chemins réservés aux pompiers, ils organisent des matinées de nettoyage des collines.
Par ailleurs, a rappelé le maire, *« la chasse fait partie de notre tradition : lorsqu'on ouvre un livre d'histoire, il n'est pas rare d'y voir une image de chasse »*.

ROBERT FOUQUET REND HOMMAGE À SES PRÉDÉCESSEURS

Le 5 octobre 2002, le village célébrait 100 ans de démocratie locale depuis la nomination de Marcellin Reynaud, son premier adjoint spécial. Dix ans plus tard, Robert Fouquet rend hommage à tous ses prédécesseurs en érigeant une stèle à leur honneur, sur le square des anciens combattants. Cette plaque commémorative en marbre fixée sur un socle en briques rouge de la Tuilerie du village, énumère les mandats de tous les adjoints spéciaux qui se sont succédés à la mairie annexe depuis 1902.

// LUYNES

LA FONTAINE DE BON-RENCONTRE REMISE DEBOUT

Elle avait été percutée par une voiture et mise en morceaux en mars 2007. Reconstruite en 2008, la fontaine de Bon-Rencontre, située au bas du chemin du même nom, à l'angle de la route de Marseille, avait été victime d'un accident identique à la fin de l'année 2011. Par chance, les dégâts ont été moindres que la fois précédente. La Ville a, de nouveau, fait remettre debout la fontaine, en septembre dernier. Espérons que l'adage «jamais deux sans trois » ne se vérifiera pas, et que la fontaine ne sera plus victime de conducteurs maladroits.

AIX EN BUS : LES LUYNOIS ENTENDUS

À la suite des remontées des usagers luynois sur le premier réseau de transport en commun proposé par la société gestionnaire Keolis, Danièle Brunet, adjoint spécial du village, a immédiatement engagé une concertation avec les CIQ et un dialogue avec les habitants pour réfléchir ensemble sur les amélorations à apporter. La concertation a abouti à de nombreuses propositions entendues par le délégataire. La ligne 14 reste à l'identique, une ligne 39 reprend le circuit de la 18B qui reliait le Mail à la Rotonde, et le bus numéro 11 sera quant à lui chargé du ramassage des usagers dans le centre du village, avec un passage tous les quarts d'heure.

NOTEZ-LE !

Vendredi 7 décembre, le comité des fêtes et les associations du village organisent une grande journée de mobilisation et de solidarité dans le cadre de la 26ème édition du Téléthon. L'opération se ponctuera avec un repas dansant à l'espace Ughetti. Les inscriptions se font à la mairie annexe.

// DURANNE

TOUTE UNE MONTAGNE POUR UN TALUS

Un talus constitué de gravats extraits du chantier de construction de la future voie de circulation qui reliera la Duranne à la RD9, suscite bien des réactions chez les riverains. Une pollution visuelle temporaire qui a de multiples avantages. Explication.

La rareté des matériaux pousse à l'innovation et la réflexion sur des ressources insoupçonnées, le domaine des travaux public n'échappe pas à cette règle. En effet, pour pallier l'épuisement des carrières, la réutilisation sur le même chantier de matières extraites est une pratique de plus en plus répandue. C'est le cas notamment dans la partie haute de la Duranne, où la création d'une voie reliant le rond-point de Lagremeuse, situé sur la RD9 qui mène d'Aix à Marignane, à la partie haute de la Duranne, est en cours de réalisation. Après l'opération de terrassement pour un premier tronçon de 700 mètres, un talus de gravats s'est constitué, venant gâcher la vue de certains riverains. Les victimes de cette nuisance visuelle n'ont pas tarder à exprimer un légitime mécontentement, qui ne devrait pas tarder à s'estomper. En effet, après recalibrage et concassage, ces gravats seront réutilisés dans la construction de cette bretelle. Une opération aux multiples avantages. Ne pas avoir à évacuer cette terre, c'est d'abord épargner le quartier d'un ballet de camions qui effectueraient d'incessants va-et-vient, créant de la pollution carbonique et encombrant une circulation déjà chargée aux heures de pointes. C'est ensuite un choix économique. Car ce sont des matières premières en moins à acheter.

// QUARTIERS OUEST

LE CHÂTEAU DE L'HORLOGE S'OUVRE AU TAEKWONDO

Le tout jeune club de taekwondo « Taekwondo Aix en Provence » propose désormais des cours au Château de l'Horloge, qui a ouvert ses portes aux familles le 30 septembre dernier.
Avec ses clubs et le pôle France installé au CREPS, le taekwondo tient une place considérable dans le paysage sportif aixois. Avec Taekwondo Aix en Provence, la discipline trouve aussi toute sa place dans la programmation de la salle polyvalente du Château de l'Horloge. Le club présidé par Franck Peyronnel, dispose en effet de créneaux les mardis et jeudis.
La jeune association, qui n'a pas encore soufflé sa première bougie, compte déjà plus de 60 licenciés et quelques graines de champions. Parmi elles, Enzo Santarelli, champion de France benjamin, Melvin D'Almeida, vainqueur de la coupe de France minime et Nina Mellitti, 3ème à la coupe de France Benjamin. Ils sont placés sous la houlette de Gaelle Marco, titulaire du diplôme d'instructeur fédéral, Yamine Moktad, champion d'Algérie et d'Afrique et Karim Aoudja. Médaillé de bronze au prestigieux Open de Corée, ancien pensionnaire de l'équipe de France ou il s'est lié d'amitié avec Pascal Gentil, champion et plusieurs fois vice-champion de France, Karim Aoudja cumule les fonctions d'entraîneur et directeur technique. Effort, dépassement de soi, respect, toutes les valeurs les plus nobles du sport sont au cœur de l'enseignement prodigué aux licenciés.

Outre l'enseignement en loisir et competition
de cet art martial d'origine coréenne, le club propose des stages de perfectionnement, des sorties, des journées conviviales, des échanges avec les quatre autres clubs membres du groupement Taekwondo Provence et des cours de Body Taekwondo, une nouvelle discipline, mélange de techniques de combat et de fitness, tout en musique. Il propose également des cours dans la salle des Floralies, les lundis, vendredis et samedis.

INSTITUT DES PARONS : LE FOYER DE VIE LÉON-MARTIN INAUGURÉ

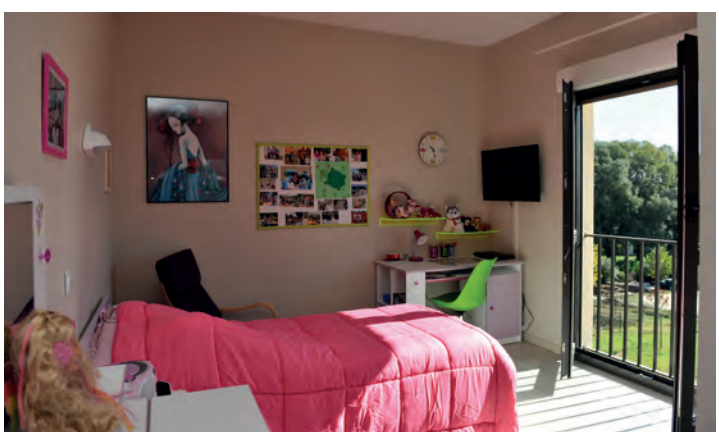

Dix-huit mois après la pose de la première pierre, un nouveau de foyer de vie a été inauguré le 2 octobre dernier, à l'Institut Médico Educatif (IME) des Parons, par Maryse Joissains Masini. Baptisé Léon-Martin, du nom du président fondateur de l'IME décédé en juin 2010, ce nouvel établissement s'étend sur 3200 m² dédiés à l'accompagnement et à la prise en charge de 58 résidents, dont 44 en internat, une en accueil temporaire et 14 en semi-internat. Ces lits viennent augmenter la capacité d'accueil de l'Oustalet, l'autre foyer de vie ouvert en 1974. Le site héberge des personnes adultes à déficiences intellectuelles sous l'encadrement d'une équipe éducative qualifiée qui, par le biais d'activités sportives, culturelles et ludiques, sociabilise et entretient les acquis des pensionnaires.

// PONT DE BÉRAUD

LE JARDIN DU CAP RÉHABILITÉ

C'est à l'occasion de l'ASSOFORUM, le salon des associations du quartier, que Charlotte Benon et le comité d'Animation et de Promotion (CAP) du Pont de Beraud, présidé par Michèle Lombardo, ont inauguré le jardin du CAP, réhabilité durant l'été. Propriété communale, cet espace d'environ 500 m² était pollué et partiellement boueux à cause de la stagnation d'eaux de pluie et de la rupture d'une canalisation souterraine. Après avoir localisé et réparé la fuite, les techniciens de la Ville ont procédé à l'aménagement du site. Terrassement, nivelage et pose d'un revêtement stabilisé sur le sol, création d'un cheminement avec escaliers et rampe d'appui, suppression de plusieurs arbres morts, changement de la clôture et installation d'un pare-vue en fibre de bruyère ainsi que de bancs publics, cette réhabilitation offrira aux adhérents du CAP un lieu de quiétude et de convivialité.

ALPHONSE-DAUDET : L'ÉCOLE S'EST FAITE BELLE POUR LA RENTRÉE

Chaque été, les vacances scolaires sont propices à la réalisation de divers travaux dans les 76 établissements scolaires de la ville. Cette année encore, les chantiers se sont multipliés et nombreuses sont les écoles qui ont fait l'objet d'importantes opérations de sécurisation et de réhabilitation. Mais la palme de l'investissement revient à l'école primaire Alphonse Daudet, avec notamment la création d'une nouvelle entrée accessible aux personnes à mobilité réduite et la reprise intégrale de la face nord de ce bâtiment de 1 000m². En effet, après avoir changé toutes les fenêtres de la face sud en 2011, c'est au mur-rideau qui donne sur le réfectoire d'avoir été complètement réaménagé avec un double vitrage. L'étanchéité de la toiture a également été partiellement réhabilitée. La cour de récréation a aussi été rénovée avec la création d'avaloirs, vers lesquels les eaux de pluie seront dirigées pour éviter la stagnation des eaux et l'inondation de la cour, et l'agrandissement des espaces verts. Le revêtement du sol a enfin été changé. Coût de l'opération : 300 000 euros.

LOISIRS

DEUX NOUVEAUX TERRAINS MULTISPORTS

Deux nouveaux terrains multisports viennent de voir le jour à la Duranne et aux Floralies, à proximité de l'école élémentaire et du Club Handisport Aixois. Une accessibilité pour personnes à mobilité réduite a d'ailleurs été prévue pour permettre aux responsables de cette association sportive d'y programmer des activités. Ces deux équipements de 34 mètres sur 16,5 permettent la pratique du foot, du basket, du hand et du volley. On compte désormais vingt structures de ce type sur l'ensemble du territoire aixois.

La construction de la nouvelle infrastructure sportive pluridisciplinaires des Floralies s'est achevée en octobre, avec la pose d'un gazon synthétique et d'un filet pare-ballon. Coût de l'opération 115 000 euros.

APPEL À BÉNÉVOLAT DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

La Ville soutient les actions éducatives développées par l'ensemble de nombreuses associations, au plus près de vos lieux de vie. Afin d'accompagner gracieusement les enfants dans leurs parcours scolaires, 12 de ces associations recherchent des bénévoles : étudiants, salariés, retraités, pour faire de l'accompagnement scolaire. L'intervenant s'engage bénévolement et pour une année scolaire à donner de son temps une fois par semaine, à un enfant en difficulté scolaire. Ces séances d'une heure (en français, maths, physique, anglais, allemand) ont lieu le mercredi ou le soir après l'école. En contrepartie de son engagement, le bénévole reçoit de la Ville une carte «Cinétoile». Pour les étudiants, elle peut participer aux frais de transports en commun. Si cette action vous intéresse, contactez la Direction de la Politique de la ville : 04 42 91 89 10 / 12.

CULTURE PROVENÇALE

LA PASTORALE MAUREL

Découvrez ou redécouvrez la plus ancienne et populaire pièce de théâtre provençale de Noël, parlée et chantée en provençal. Tradition incontournable du temps de Noël, la Pastorale provençale forme un genre littéraire particulièrement original dans le théâtre occitan. On pourrait la définir comme une pièce à sujet religieux et à contenu comique où la représentation de la Nativité sert de prétexte à un enchaînement d'épisodes divertissants qui s'achèvent par l'ultime rassemblement des personnages autour de la crèche de Noël.

→ *Informations*

Dimanche 6 janvier – 15h - Théâtre du Jeu de Paume

LA MARCHE DES ROIS

Histoires d'Aix et de Provence organise le 22e cortège de la Marche des Rois à travers les rues d'Aix, jusqu'à la Cathédrale Saint Sauveur où se déroule depuis plus de deux siècles la cérémonie religieuse de l'Adoration des Rois mages.

→ *Informations*

Dimanche 6 janvier - Départ à 13h50 de l'école Saint Joseph sur le cours Saint Louis - 16h cérémonie à la cathédrale Saint Sauveur www.histoiresdaix.org - gratuit

CONCERT DE NOËL DE L'ACADÉMIE DU TAMBOURIN

L'Académie du Tambourin donnera son traditionnel concert de l'Avent au Théâtre du Jeu de Paume. Pour ce 20e rendez-vous, l'Académie du Tambourin mettra en lumière un aspect particulier du patrimoine musical : la virtuosité chez les tambourinaires.

→ *Informations*

Samedi 1er décembre à 20h30 – Théâtre du Jeu de Paume Concert gratuit mais sur réservation au théâtre, les invitations sont à retirer au théâtre - Tél 04 42 99 12 12 - academiedutambourin.free.fr

BÉNÉDICTION DE LA FOIRE AUX SANTONS

A l'issue de la messe des santonniers célébrées en provençal, inauguration et bénédiction de la traditionnelle foire aux santons au son des tambourins et groupes folkloriques.

→ *Informations*

Dimanche 2 décembre - 10h église St Jean baptiste du Faubourg (chants traditionnels provençaux et messe à 10h30) - 12h place Jeanne d'Arc (bénédiction, groupes folkloriques) Gratuit - www.farandoulaires.com

BRAVADE CALENDALE

Quelque 200 participants sillonneront les rues de la Ville, de la place de l'hôtel de ville au cours Mirabeau, en musique et en danses traditionnelles provençales. La Bravade Calendale célèbre chaque année l'offrande de la pompe de Noël aux autorités de la ville (tradition populaire remontant au XVIIIe siècle).

→ *Informations*

Dimanche 16 décembre - de 11h à 12h, place de l'Hôtel de Ville et de 15h à 17h, cours Mirabeau. Au programme : de 11h à 12h, sur la place de l'Hôtel de ville, rassemblement des groupes et offrande de la pompe de Noël aux autorités de la ville, de 15h à 16h30, sur la cours Mirabeau. Ouverture de la bravade avec la participation de Li Balaire dóu Rèi Reinié, L'Ensemble Tambourinaire Sestian, Lei Farandoulaire, Lou Roudelet dei Mielo, Lanceurs de Drapeaux, Lei Bravadaire fifres et tambours, Nice La Belle, Les Tambourinaires de Sant Sumian. Manifestation organisée par l'association «Li Venturié Escolo Felibrenco», en partenariat avec la Ville

// LA FONTAINE AUX JOUETS

Soyez au rendez-vous de la solidarité et de la générosité, en apportant des jouets neufs ou en état de marche au pied de la fontaine de la mairie pour faire plaisir aux enfants les plus défavorisés.

→ *Informations*

samedi 15 décembre - 14h à 18h Place de l'hôtel de ville

// FÊTE DE L'HUILE D'OLIVE D'AIX EN PROVENCE AOC

Cette fête placée sous le signe de la convivialité permet de célébrer la production d'huile d'olive nouvelle AOC Aix-en-Provence.

→ *Informations*

15 et 16 décembre – de 9h à 19 h- Place François Villon

// MARCHÉ DES TREIZE DESSERTS

Une quarantaine d'agriculteurs et artisans des métiers de bouche du département, présenteront les produits et spécialités culinaires de Noël. Les visiteurs pourront trouver sur place une large palette de produits provençaux, et surtout les fameux treize desserts.

→ *Informations*

17 au 24 décembre - de 10h à 19h - Place François Villon www.agri13.fr – entrée libre

// TROPHÉE DES SPORTS

UNE SOIREE, DES TROPHEES

La soirée annuelle des trophées des sports organisée par la Ville se déroulera le mardi 18 décembre à 19h au Pasino. Cette soirée permet de récompenser les sportifs et les clubs aixois qui se sont illustrés durant la saison, notamment cette année le Pays d'Aix Université Club Handball pour sa montée en Ligue nationale de handball.

// LES CHALETS DE NOËL

Le cours Mirabeau accueille encore cette année une cinquantaine de chalets d'artisans et de commerçants. Magie, féerie et vin chaud, odeurs gourmandes et lumières scintillantes, point de rencontre de mille et un plaisirs, autant d'idées de cadeaux et de moments à partager lors de ce marché de Noël.

→ *Informations*

21 novembre au 26 décembre - Tous les jours de 10h à 19h - Cours Mirabeau

// MARCHÉ INTERNATIONAL DES VILLES JUMELLES

L'association des jumelages de la ville d'Aix propose de découvrir ou redécouvrir le marché international des villes jumelles. Venez partager des moments chaleureux autour de produits culinaires et artisanaux venus de nos villes jumelles ! Imprégnez-vous des différentes cultures qui s'ouvrent à vous, pour un Noël délicieusement atypique.

→ *Informations*

28 novembre au 2 décembre - Tous les jours de 9h à 19h - Place François Villon - entrée libre - www.jumelages.com

// LE CHALET DE LA VILLE

Le chalet de la Ville accueille des associations aixoises ou du Pays d'Aix et propose des animations. Rendez-vous musicaux, danse folkloriques, le chalet de la Ville animera le cours Mirabeau et accompagnera le marché de noël.

→ *Informations*

21 novembre au 26 décembre
Tous les jours de 10h à 19h - Haut du cours Mirabeau

// EXPERT

L'EUROPE PASSE À TABLE

Dans le cadre du projet européen « Expert » (« Expériences de pratiques européennes et de relations transversales ») qu'elle pilote, la Ville d'Aix organise, avec ses cinq jumelles européennes, auxquelles s'ajoute la ville hongroise de Pecs, une démonstration de cuisines européennes. Six chefs aixois (MM. Banzo, Bergès, Le Formal, Scola, Bencherif et Brousse) et six chefs de nos villes jumelles feront, en binôme, des démonstrations successives d'une heure environ. Le CFA (centre de formation des apprentis, dont le chef est M. Ungaro) sera associé à cette manifestation, permettant de créer un lien entre des apprentis et des chefs renommés. Quant au public, il est bien évidemment invité à assister à ces rencontres culinaires de haut niveau.

→ *Informations*

17 novembre - Place François Villon - 10h et 15h

AUTOUR DE LA CRÈCHE

FOIRE AUX SANTONS

Du 28 novembre au 3 janvier
Tous les jours de 9h à 19h - Place Jeanne d'Arc. Véritable vitrine du savoir-faire de nos santonniers, la foire aux santons d'Aix donne l'occasion de découvrir les nouveaux personnages créés, de débuter ou compléter sa crèche.

CONCOURS DE CRÈCHES PROVENÇALES

27 novembre au 26 décembre
Concours ouvert à tous les habitants d'Aix et du Pays d'Aix, désireux de faire découvrir à un jury leur crèche personnelle. Inscription auprès des santonniers (sur la foire aux santons).
Gratuit – T. 04 42 64 46 05

CHALET - CRÈCHE DE NOËL PAR LES SANTONNIERS DE LA VILLE D'AIX

21 novembre au 26 décembre
devant la galerie du Conseil général sur le Cours Mirabeau
Pour la quatrième année, une crèche de 8m² sera présente dans un chalet du cours Mirabeau pendant tout le déroulement de la foire aux santons. Cette crèche traditionnelle est le fruit de la collaboration des artisans santonniers aixois.

CRÈCHE TRADITIONNELLE DE NOËL

12 décembre au 6 janvier
Exposition - de 14h30 à 17h30
Oustau de Prouvènço, parc jourdan
Dans les locaux de l'Oustau de Provenco, l'association Li Balaire dou Rei Reinié présente la crèche traditionnelle de Noël. Avec également une exposition de photos de crèches et un concours de dessin. Gratuit.

► Éclairage politique

MARYSE JOISSAINS MASINI ET 86 MAIRES « VENT DEBOUT » CONTRE LA

Le maire d'Aix, aux côtés de 7 autres présidents d'intercommunalité des Bouches-du volonté du Gouvernement de les obliger à intégrer «La Métropole». Pour l'élue aixoise, notre identité.

Aix en Dialogue : Si la « Métropole » voulue par le gouvernement fait la une des journaux depuis un mois, pour vous il s'agit d'un combat qui a déjà près de deux ans !

Maryse Joissains Masini : *« Effectivement, je m'étais opposée à la loi initiée par le précédent gouvernement en 2010, alors que j'étais du même bord politique que lui. Je combats aujourd'hui de façon identique la création, par le gouvernement actuel, de la « Métropole » : non par une volonté d'opposition politicienne et systématique, mais parce que ce système me, nous, paraît néfaste. Il y a une véritable fronde des élus des Bouches-du-Rhône. Sur 9 intercommunalités, 8 sont contre et sur 119 maires du département, 86 ont signé la lettre ouverte de protestation à François Hollande pour qu'il renonce à cette métropole.*

AED : Pour quelles raisons ? En quoi cette Métropole est néfaste à Aix et au Pays d'Aix ?

MJM : *Tout simplement car cela signe la fin de nos communes. Le mot de « métropole » a un contenu juridique précis, qui tient en deux idées : unité de gouvernance et pouvoir fiscal. La philosophie de ce projet signifie donc que toutes les communes d'une « Métropole » vont être administrées par une même personne - en l'occurrence, et selon toute vraisemblance marseillaise. Clairement cela signifie que les maires n'auront plus le pouvoir de fixer les taux d'imposition sur leur commune. Moi qui n'ai pas augmenté la part aixoise des impôts locaux depuis mon arrivée à la Mairie, soit depuis onze ans, j'ai du mal à admettre que des élus marseillais fixeront – c'est-à-dire augmenteront – les impôts locaux à leur guise. Je pense que dans ce combat là les Aixois me suivront… La taxe d'habitation aixoise est à 18,94% alors que la taxe d'habitation marseillaise est à 27,23% ! La nôtre n'a pas augmenté depuis 2001, celle de Marseille affiche +12,75% depuis 2005!*

AED : N'êtes-vous pas en contradiction avec le monde économique qui réclame la métropole ?

MJM : *Le monde économique ne réclame pas la métropole…il réclame, et c'est très légitime, une meilleure coordination des compétences comme l'économie, les déplacements, les logements. Nous sommes donc, avec les sept autres présidents d'intercommunalité d'accord sur le diagnostic. Nous n'avons pas failli puisque nous proposons depuis 2011 de créer un pôle métropolitain, en lien avec Marseille, pour jouer ce rôle d'harmonisation. L'énorme avantage de ce pôle métropolitain serait de mettre en commun des compétences avec des élus de terrain qui pourraient concrètement être au contact des attentes de la population. Créer une métropole et la confier à des élus, qui, ne nous leurrons pas, seront marseillais, c'est accepter que nos taux d'imposition s'envolent et que nos communes deviennent la banlieue de Marseille.*

AED : Certains pensent que votre position est due à une certaine hostilité vis-à-vis de Marseille ?

MJM : *Non. Il est vrai – et je l'ai dit récemment lors d'un débat sur le plateau*

LES PRÉSIDENTS DES INTERCOMMUNALITÉS DES BOUCHES DU RHÔNE QUI SE BATTENT CONTRE LE PROJET « MÉTROPOLE » :

Maryse Joissains Masini : Pays d'Aix
Max Gilles : Rhône Alpilles
Hervé Chérubini : Vallée Baux Alpilles
Claude Vulpian : Arles Crau Camargue
Michel Tonon : Agglopole
René Raimondi : SAN
Magali Giovanangeli : Aubagne Etoile
Gaby Charroux : Martigues

DES BOUCHES DU RHÔNE « MÉTROPOLE »

-Rhône et de 86 maires du département, se bat contre la ce combat est celui de la survie de notre territoire et de

de France 3 – que je n'ai pas envie qu'Aix devienne une banlieue de Marseille. De même, je n'ai pas envie que l'argent des Aixois soit utilisé pour essayer de combler les déficits de Marseille. Mais au-delà de cet aspect des choses, d'une manière plus générale, je pense qu'il y a une proximité naturelle entre la population et son maire, qui habite la même ville, qu'ils peuvent croiser dans la rue, et qui connaît les problèmes quotidiens ; les habitants d'une commune, quelle qu'elle soit, n'ont pas envie que leur vie soit décidée par un « super maire » qui n'a jamais mis les pieds dans leur ville ou leur village.

AED : Comment expliquez vous que Marseille aille si mal ?

MJM : *Cela fait des décennies que cette ville va mal et que l'Etat s'en désintéresse. J'ai beaucoup de respect pour Jean-Claude Gaudin, qui, avec peu de moyens, se débat dans des difficultés sans fin. Mais la deuxième ville de France aurait nécessité une aide adaptée de l'Etat, au même titre que Paris. Aujourd'hui l'unique objectif est de faire porter par Aix, le Pays d'Aix et les autres intercommunalités, le poids financier du sauvetage de la cité phocéenne et le désengagement de l'Etat.*

AED : Le ministre – et les personnes favorables à la Métropole – répondent que de nombreuses questions ne peuvent plus être réglées au niveau de la commune, ni même de la communauté d'agglomérations : les transports par exemple, les ports, et bien d'autres.

MJM : *C'est évident. Mais j'ai envie de vous demander : à quoi sert le Conseil général ? Le Conseil régional ? Je suis favorable à l'accroissement de leurs pouvoirs, puisque l'Etat ne cesse de se désengager dans tous les domaines. Dans ces deux exemples, s'il y a des problèmes, c'est à l'Etat d'agir, puisqu'un port comme celui de Marseille, ou un aéroport comme celui de Marseille-Provence, sont internationaux. La solution serait que l'Etat assume ses responsabilités, au lieu de s'en décharger en créant une structure qui sera une couche supplémentaire sur le mille-feuille des institutions.*

AED : Etes vous optimiste sur l'issue de ce combat ?

MJM : *Oui si la population suit ses élus… D'autant plus qu'une très large majorité de maires est très mobilisée, dont un certain nombre d'élus de Marseille Provence Métropole !*
Tous ont conscience que si ce projet se met en place, les problèmes de Marseille, qui ne sont pas gérés, s'étendront à tout le département et que ce serait la mort de la Provence.
Certains élus marseillais ne se cachent pas de leurs ambitions hégémoniques et le disent haut et fort. Ils veulent les moyens financiers de notre territoire mais aussi nos réserves foncières pour bâtir. Je suis persuadée que si nous ne nous battons pas, nous signons l'acte de décès de note territoire ».

TAXES AIXOISES/ TAXES MARSEILLAISES (2005 > 2012)

TAXE D'HABITATION DE 2012

Aix : 18,94% soit 0% d'augmentation
Marseille : 27,23% soit +12,75%

TAXE FONCIÈRE BÂTI DE 2012

Aix : 17,64% soit 0% d'augmentation
Marseille : 22,90% soit +9,41%

TAXE ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES DE 2012

Aix : 9,60%
Marseille : 16,10%

TAXE VERSEMENT TRANSPORT DE 2012

(VERSÉE PAR LES ENTREPRISES)
Aix : 1,40%
Marseille : 2,00%

TRIBUNE SUR LE PROJET DE MÉTROPOLE MARSEILLAISE

La tenue du récent comité interministériel sur l'agglomération marseillaise et ses conclusions en faveur de la création d'une métropole suscitent débats et interrogations.

C'est le cas à Aix et en Pays d'Aix, en raison de notre relation complexe avec Marseille, basée sur l'histoire des deux cités. Leurs atouts réciproques, leur proximité, leur complémentarité se traduisent trop souvent par une incompréhension et une opposition. Le projet gouvernemental veut apporter une réponse institutionnelle aux difficultés et problématiques de l'aire métropolitaine, en matière de transports, de logement, de développement économique et d'emplois... Il préconise la mise en place « d'une métropole de projets », tenant compte de la complexité du territoire, préservant les services et les liens de proximité, et respectant les identités locales.

Qu'est-ce que cela signifie pour notre territoire d'Aix et du Pays d'Aix ?
La concertation avec les acteurs du territoire a débuté, lors de la visite du Premier ministre, en septembre dernier. Les problèmes majeurs pour se déplacer, se loger et travailler, auxquels sont confrontés les habitants des six intercommunalités urbaines (Pays d'Aix, Marseille, Aubagne, Salon, Istres et Martigues) nécessitent des réponses à la hauteur des enjeux. Les acteurs politiques locaux ont fait la démonstration de leur incapacité à s'entendre pour porter un projet commun, des réponses concrètes, à l'échelle de l'aire métropolitaine marseillaise.
Si des démarches positives sont en cours (amorce de constitution d'un pôle métropolitain au sens de la loi de 2010 ou démarrage d'un Syndicat Mixte des Transports), les réticences et freins sont réels...et rien (ou presque) de concret pour nos concitoyens n'a vu le jour.
Face à cette situation, la volonté d'action affichée par le gouvernement est positive. Au-delà de la question d'importance de Marseille, des solutions pour notre territoire aixois, avec ses spécificités, peuvent enfin être apportées. Ces annonces pour accélérer le mouvement et faire travailler les différents acteurs du territoire en synergie étaient nécessaires.

Des principes essentiels pour réussir un territoire équilibré et organisé
En tant qu'élus d'Aix et du Pays d'Aix, nous tenons à affirmer quelques principes qui nous paraissent essentiels pour réussir un territoire équilibré, dans lequel chacun trouve sa place.
- La question de la gouvernance de la future « grande agglomération » est d'importance. Aix et les autres intercommunalités n'ont pas vocation à passer sous gouvernance marseillaise.
- La mise en place d'une « métropole » ne peut pas être l'ajout d'une nouvelle couche au millefeuille institutionnel existant. Les compétences de cette future agglomération et de l'articulation avec les intercommunalités existantes doivent trouver des réponses précises. L'heure est plus à la simplification qu'à la complexification, pour une plus grande efficacité, une meilleure satisfaction des besoins de nos concitoyens et une rationalisation des coûts.
- Le développement de l'agglomération marseillaise est d'intérêt national. Il doit impérativement s'accompagner d'une aide financière à la hauteur de l'enjeu. Les besoins, en matière d'infrastructures de transport par ex., se chiffrent en milliards d'euros, qui ne peuvent être financés par nos seuls budgets locaux.
- Le lien institutionnel, les compétences réciproques entre la Région, le Département, les intercommunalités, les communes et cette nouvelle structure devront être redynamisés au-delà des divergences politiques qui peuvent exister.

Une concertation indispensable
La concertation est donc indispensable. Le Premier ministre a déjà rencontré les élus du territoire et les acteurs du monde économique et associatif; les échanges doivent se poursuivre avec le Gouvernement. C'est la seule méthode pour parvenir à un projet partagé car, en la matière, on ne peut statuer sans l'accord de tous. Nous devons faire entendre et défendre notre territoire, avec des arguments de fond et non à coup de propos démagogiques, comme l'a fait jusqu'à présent Mme Joissains. En effet, ses positions de refus puis d'acceptation, d'atermoiements décrédibilisent la parole du Pays d'Aix vis-à-vis de nos interlocuteurs et partenaires. Les nombreux exemples concernant le syndicat mixte des transports, Marseille Provence 2013, la fusion des universités … dans lesquels elle a d'abord dit « non », pour finalement dire « oui », n'ont fait qu'altérer la qualité des échanges avec nos voisins et nous ont conduit à être à la remorque des décisions prises par les autres, au lieu d'en être les initiateurs. Si nous étions parvenus à élaborer ensemble ce nouveau projet, l'Etat n'aurait pas eu besoin de nous imposer de nous entendre.

Des acteurs forts dans la construction du futur territoire commun
Elus de l'opposition aixoise, c'est-à-dire à la politique menée par l'actuelle majorité municipale, nous entendons être des acteurs forts et déterminés dans la construction du futur territoire commun.
Nous allons renforcer et élargir les contacts que nous entretenons régulièrement avec les acteurs économiques, politiques et associatifs du territoire pour intégrer leurs attentes dans nos réflexions et propositions. Il ne s'agit plus là de gérer le quotidien de son petit territoire, mais de relever un défi à l'échelle régionale et méditerranéenne. Le dynamisme et la richesse économique et intellectuelle du Pays d'Aix et de sa population nous imposent d'être des moteurs de cette grande ambition métropolitaine. Nous sommes prêts à y prendre toute notre part.

TRANSPORTS AIXOIS : TOUT ÇA POUR ÇA !

Pendant des mois, le maire d'Aix et présidente de la Communauté du Pays d'Aix et son équipe nous ont expliqué qu'on allait voir ce qu'on allait voir en matière d'amélioration de transports en commun à Aix…

Aujourd'hui, devant la grogne générale provoquée par les changements, Maryse Joissains décide l'annulation intégrale du nouveau plan de circulation des autobus aixois, qu'elle a elle-même mis en œuvre avant l'été et commandé au nouveau prestataire Kéolis !

Ce revirement est, en réalité, un vrai soulagement pour tous les usagers, tant le choix des changements de lignes, décrété sans la moindre concertation avec les usagers et les Comités d'Intérêt de Quartiers, était ubuesque.

Tout ça pour ça ! Quelle perte de temps, d'énergie et d'argent au détriment des Aixois, actifs, retraités, ou élèves qui, chaque jour, sont dans l'obligation d'utiliser ce mode de transport.

Quel nouveau désaveu pour Maryse Joissains qui, une fois de plus, n'a pas su écouter avant d'agir, renforçant par là même le sentiment d'amateurisme qui règne quant à la question des affaires publiques de notre ville !

Nous demandons que soit organisée, sans délai, une véritable concertation avec les Aixois et les publics concernés afin que notre ville dispose enfin d'un réseau de transports en commun à la hauteur de ses attentes.

AIX SANS DIALOGUE… EPISODE 2

Après Aix-sans-bus, c'est avec la nouvelle gare routière et le projet d'urbanisation de la Constance que la mairie montre son incapacité à écouter les Aixois

LA GARE ROUTIÈRE SUR LA MAUVAISE VOIE !

L'absence de dialogue, le manque de vision globale sont à l'origine du fiasco d'Aix-en-bus que nous continuons à payer très cher. Un vrai plan de déplacement urbain est pourtant indispensable pour prioriser les transports en commun, la marche, le vélo, diminuer la circulation automobile, réduire les nuisances et améliorer la santé des habitants. Cela ne peut se faire sans les Aixois, principaux intéressés.

Pour la gare routière pas d'enquête publique et la concertation promise n'a pas eu lieu. Résultat, les travaux ont commencé avec de grandes nuisances pour les riverains et les usagers : coupe massive d'arbres et création de nouvelles voies avenue Mouret. La ville continue d'amputer le peu d'espace vert de ce quartier, alors qu'elle promet, depuis plus de 10 ans, un jardin sur le parking du Pasino. Nuisances qui vont, avec les pollutions sonores et le manque de végétalisation, se poursuivre bien au-delà.

La vraie gare durable doit être réalisée sur le site de la gare SNCF actuelle et s'intégrer dans un projet global d'urbanisme. Il y a URGENCE à lancer les études !

GARDAREM « LOU DEVEN » !

En 2010 la ville se porte acquéreur d'un patrimoine cézannien remarquable. Située à proximité du Chemin de Valcros au Jas de Bouffan, la Bastide « Lou Deven », peinte par le Maître aixois, est aujourd'hui en grand danger. Comme pour l'atelier Cézanne ou la Bastide Milhaud, sauvés alors de justesse, la ville s'apprête à détruire cette maison qui a le tort d'être au cœur du projet d'urbanisation de la Constance.

100 hectares de terres agricoles, de trame verte et bleu livrés aux promoteurs et aux bétonneurs voilà ce qu'on nous présente comme un « éco quartier » ! Mais, pour la Constance, comme pour la Duranne, le ministère de l'Ecologie n'hésitera pas à demander à la ville de revoir sa copie. Résolument opposés à ce nouvel étalement urbain, au sacrifice d'espace, au saccage des biens publics nous continuerons d'avancer nos propositions de renouvellement urbain, de développement harmonieux et de renforcement des centralités. Signez la pétition :

http://www.petitions24.net/non_a_la_demolition_de_la_bastide_lou_deven

Les élus écologistes.

POUR NOUS CONTACTER

Tous Ensemble Pour Aix
20 rue du Puits Neuf
13100 Aix en Provence
Tél. : 04 42 91 99 31
tousensemblepouraix@yahoo.fr
www.tousensemblepouraix.fr

Président du groupe TEPA

Alexandre Medvedowsky
alexandre.medvedowsky@gmail.com

François-Xavier de Peretti
TEPA@mairie-aixenprovence.fr

Chantal Davenne
davennechantal@aol.com

André Guinde
andre.guinde@cg13.fr

Brigitte Devesa
devesabrigitte@yahoo.fr

Fleur Skrivan
fleur.skrivan@sfr.fr

Jacques Agopian
jacques.agopian@yahoo.fr

Michèle Einaudi
michele.einaudi@gmail.com

Lucien Ambrogianni
lucien.ambro@gmail.com

Agnès Amiach-Elbez
agnies.amiach@voila.fr

Les élus écologistes

Marie-José Valeta
marie-jose.valeta@voila.fr

Hervé Guerrera
occi@free.fr

François Hamy
hamy.francois@wanadoo.fr

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
JOISSAINS-MASINI Maryse	Maire	
CHORRO Jean	1er Adjoint	Affaires Juridiques et Contentieuses / Procédures de péril / Grands Travaux / Archéologie / Chauffage Urbain
BENNOUR Dahbia	Adjoint	Jeunesse / Petite Enfance
BRAMOULLÉ Gérard	Adjoint	Finances / Budget / Informatique / Financement de la Vie Associative / Relations avec les entreprises / Evaluation des Politiques Publiques / Festival d'Art Lyrique / Rapatriés / Conseil et Contrôle de Gestion
LARNAUDIE Patricia	Adjoint	Education / Enseignements artistiques, Conservatoire, Ecole d'Art / Cité du Livre et Médiathèques / Danse / Théâtres / Aix en Musique / Carnaval, Festival « Image de Vie, Image de Ville »
TONIN Victor	Adjoint	Animations commerciales et évènements commerciaux participant au rayonnement de la Ville / Environnement / Développement Durable / Tourisme / Illuminations
JOISSAINS Sophie	Adjoint	Politique de la Ville, y compris le Contrat Local de Sécurité (CLS) et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) ; Centres Sociaux ; Equipements de Proximité ; Habitat ; Aide au soutien scolaire / Pôle Cirque et Pôle Image / Musiques Actuelles et Culture Urbaine / Bois de l'Aune et Associations résidentes / Vie Associative Culturelle / Relations Aix/Marseille
SUSINI Jules	Adjoint	Sécurité / Police Municipale et Agents de Médiation / Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.) et Régie des Timbres Amendes / Gestion de l'Espace Public / Marchés et Foires / Actes relatifs aux Débits de Boissons, aux Licences et aux Fermetures Retardées / Commissions de Sécurité, Risques Majeurs, Comité Communal des Feux de Forêts (C.C.F.F.), Relations avec le SDISS et la Sécurité Civile / Réglementation afférente aux Commissions de Sécurité et Contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP) / Réglementation relative aux nuisances sonores / Relations avec les Cultes
SICARD-DENUELLE Marie-Pierre	Adjoint	Patrimoine, Secteur Sauvegardé et Embellissement de la Cité / Archives / Protocole / Santé / Relations avec l'hôpital
GALLESE Alexandre	Adjoint	Planification Urbaine/ Urbanisme
SILVESTRE Catherine	Adjoint	Affaires Sociales / Écoute Sociale et Solidarité / Suivi du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) / Droit des Femmes et Droit de la Famille / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
CHAZEAU Maurice	Adjoint	Inspection Générale des Services / Marchés Publics / Délégations de Services Publics / Communication des Actes Administratifs
BONTHOUX Odile	Adjoint	Foncier / Cadastre / Gestion des Propriétés Communales / Bâtiments Communaux
TAULAN Francis	Adjoint	Sports et Équipements Sportifs
MERGER Reine	Adjoint	Exécution du Budget, mandats et titres de recettes / Moyens Généraux / Affaires Européennes / Etat-Civil / Cimetières / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
BRAMI Helliot	Adjoint	Eau / Assainissement / Pluvial / Propreté Urbaine / Actions Anti Tags
FENESTRAZ Martine	Adjoint	Relations Internationales / Pourtour Méditerranéen / Villes Jumelles
GROSSI Jean-Christophe	Adj. de quartier	Commerce et Artisanat / Relations avec les habitants, suivi et développement du Centre Ville
TERME Françoise	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Jas de Bouffan
CHEVALIER Eric	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de l'Arc
BENON Charlotte	Adj. de quartier	Politique de protection des animaux / Police Administrative / Réglementation (hors débits de boissons, licences et fermetures retardées) / Élections / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Pont de Béraud
PEREZ Christian	Adj. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier d'Encagnane
FOUQUET Robert	Adjoint spécial	Garage / Agriculture / Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier des Milles

NOM PRENOM	FONCTION	DELEGATION
BERNARD Christine	Adjoint spécial	Espaces Verts / Parcs et Jardins / Relations avec les habitants, suivi et développement du village de Puyricard
PERRIN Jean-Marc	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de la Duranne
BRUNET Danièle	Adjoint spécial	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de Luynes / Contrôle de l'administration et des marchés publics de la communication
PIERRON Liliane	Cons. de quartier	Actions Humanitaires / Relations avec les habitants, suivi et développement des quartiers Nord – Les Platanes
MATAS Henri	Cons. de quartier	Relations avec les habitants, suivi et développement du quartier du Val Saint André
GARCON Jacques	Cons. de quartier	Suivi, Développement et Animation du quartier des Facultés
LOUIT Christian	Cons. municipal	Universités / Cité Judiciaire
DI CARO Sylvaine	Cons. municipal	Politique en faveur des Personnes Agées
GERACI Gérard	Cons. municipal	Politique en faveur des Handicapés / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés.
RIVET Catherine	Cons. municipal	Observatoire de l'Urbanisme commercial
DELOCHE Gérard	Cons. municipal	Affaires Militaires / Anciens Combattants, Victimes de Guerre /Assiste Madame le Maire pour les questions de Ressources Humaines et notamment pour : Exécution du budget y compris le mandatement relatif à la paye, aux ordres et frais de mission et aux états qui en découlent, Courriers liés à la comptabilité, Arrêtés et courriers relatifs au régime indemnitaire, aux Nouvelles Bonifications Indiciaires (N.B.I.) et aux primes diverses, Courriers et arrêtés liés à la gestion des accidents du travail (A.T.), congés longue maladie (C.L.M.), congé longue durée (C.L.D.), Courriers et arrêtés liés à la gestion des retraites, des médailles du travail, certificats de travail et positions administratives, Courriers et arrêtés des sanctions du premier groupe, les retenues sur salaires et les abandons de postes, Arrêtés portant sur le reclassement statutaire, les notations, avancements d'échelons, états de services et certificats administratifs, Documents de marchés publics à procédure adaptée et convention de formation.
OLLIVIER Arlette	Cons. municipal	Relations avec les Usagers / Accueil du public / Culture et Activités Provençales / Assistance au Maire dans la Politique de Communication Externe / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
JONES Michèle	Cons. municipal	Musées / Certification authentique des mentions portées sur les délibérations du Conseil Municipal et sur les arrêtés
BARBAT BLANC Odile	Cons. municipal	Technologies d'Information et de Communication
DECARA Yannick	Cons. municipal	Associations Etudiantes / Maison de l'Etudiant
SANTAMARIA Danielle	Cons. municipal	Représentation des Quartiers / Relations avec les Comités d'Intérêt de Quartier (C.I.Q.) et les habitants des quartiers
PAOLI Stéphane	Cons. municipal	Circulation / Stationnement / Éclairage Public / Voirie et Autorisation de voiries / Développement du Site Internet au Service de la Communication et Administration / Électronique
MOHAMMEDI Amaria	Cons. municipal	Accueil et Gestion du guichet unique des Associations
DILLINGER Laurent	Cons. municipal	Hygiène Publique / Protection Sanitaire / Conduites addictives
MEDVEDOWSKY Alexandre	Cons. municipal	
VALETA Marie-José	Cons. municipal	
DE PERETTI François-Xavier	Cons. municipal	
DAVENNE Chantal	Cons. municipal	
GUINDE André	Cons. municipal	
DEVESA Brigitte	Cons. municipal	
GUERRERA Hervé	Cons. municipal	
SKRIVAN Fleur	Cons. municipal	
AGOPIAN Jacques	Cons. municipal	
EINAUDI Michèle	Cons. municipal	
AMBROGIANNI Lucien	Cons. municipal	
AMIACH-ELBEZ Agnès	Cons. municipal	
HAMY François	Cons. municipal	

Numéros utiles

Administration

- **MAIRIE**
  04 42 91 90 00
- **SOUS-PREFECTURE**
  04 42 17 56 00

Animaux

- **SOS VETERINAIRE**
  04 42 59 90 62
- **S.P.A.**
  0 820 820 896
- **SOS MALTRAITANCE ANIMALE**
  0 810 00 18 55

Santé

- **HOPITAL D'AIX**
  04 42 33 50 00
- **URGENCES HOPITAL D'AIX**
  04 42 33 90 28
- **URGENCES DE LA MAIN DU PAYS D'AIX**
  08 20 16 01 50
- **MEDECINS DE GARDE**
  (24h/24, 7j/7) 04 42 26 40 40
- **CENTRE ANTI-POISON**
  04 91 75 25 25
- **CENTRE DE VACCINATIONS**
  04 42 91 94 87
- **CENTRE DE GERONTOLOGIE**
  04 42 17 11 11
- **CENTRE HOSPITALIER MONTPERRIN**
  04 42 16 16 16
- **CENTRE D'INFORMATION ET DEPISTAGE DU SIDA**
  04 42 33 51 36
- **GARDE ITINERANTE DE NUIT**
  04 42 17 99 21
- **SAMU**
  15
- **SOS MEDECIN**
  04 42 26 24 00
- **ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER**
  04 42 17 99 16

Sécurité

- **COMMISSARIAT**
  04 42 93 97 00
- **GENDARMERIE**
  04 42 26 31 96
- **POLICE MUNICIPALE**
  04 42 91 91 11
- **POLE MEDIATION ET SECURISATION**
  04 88 71 83 33
- **POLICE SECOURS**
  17
- **SAPEURS POMPIERS**
  18

Sports

- **DIRECTION DES SPORTS**
  04 42 91 88 50
- **OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**
  04 42 91 54 40

Social

- **ACCUEIL SANS ABRI**
  115
- **ALLO ENFANCE MALTRAITEE**
  (n° Vert) 0 800 051 013
  (n° National) 119
- **CROIX ROUGE FRANÇAISE**
  04 42 26 25 11
- **SECOURS CATHOLIQUE**
  04 42 64 20 20
- **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**
  04 42 59 30 00
- **DELEGATION ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE, DROITS DE LA FEMME ET B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)**
  04 42 91 98 01
- **POINT INFORMATION FAMILLE ET JEUNESSE**
  04 42 38 49 25

Vie culturelle et loisirs

- **OFFICE DE TOURISME**
  04 42 161 161
- **BUREAU INFOS CULTURE**
  04 42 91 99 19
- **DIRECTION DE LA CULTURE**
  04 42 91 93 43
- **CONSERVATOIRE**
  04 88 71 84 20
- **CINEMAS**
  0 892 687 270
- **CITE DU LIVRE**
  04 42 91 98 88
- **PAYS D'AIX ASSOCIATIONS**
  04 42 17 97 00
- **OUSTAU DE PROUVENCO**
  04 42 26 23 41
- **CENTRE D'ORALITE DE LA LANGUE D'OC**
  04 42 26 20 07
- **ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES**
  04 42 38 49 83

Transports

- **AIX EN BUS**
  09 70 80 90 13
- **GARE SNCF (TGV)**
  0 892 35 35 35
- **GARE ROUTIERE**
  0 810 00 13 26
- **ACA COVOITURAGE**
  04 42 214 214

VOS MAIRIES DE QUARTIERS

- **QUARTIERS OUEST**
  Françoise Terme reçoit tous les mercredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sur rendez-vous.
  Secrétariat : 04 42 29 78 09

- **QUARTIERS SUD**
  Eric Chevalier tient ses permanences tous les mardis de 16 h à 20 h
  Reçoit uniquement sur rendez-vous.
  Tél. : 04 88 71 83 51
  TerrasJ@aixenprovence.fr

- **QUARTIERS NORD - LES PLATANES**
  Liliane Pierron reçoit tous les jours, uniquement sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 42 21 62 35

- **LUYNES**
  Danièle Brunet reçoit tous les mardis après-midi et jeudis après-midi, uniquement sur rendez-vous
  Secrétariat élue : 04 42 24 06 49
  Fax : 04 42 24 17 05

- **LES MILLES**
  Robert Fouquet reçoit tous les vendredis après midi, sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 42 24 47 19

- **DURANNE**
  Jean-Marc Perrin reçoit uniquement sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 42 25 10 92
  laduranne@mairie-aixenprovence.fr

- **PUYRICARD**
  Christine Bernard reçoit tous les mercredis, uniquement sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 42 28 18 22

- **ENCAGNANE – CORSY**
  Christian Perez reçoit uniquement sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 42 91 89 81

- **PONT DE BERAUD**
  Charlotte Benon reçoit tous les matins de 10 h à 12 h, sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 88 71 83 41

- **QUARTIERS SUD-EST**
  Henri Matas reçoit au Val Saint André, tous les matins, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous
  Secrétariat : 04 88 71 83 81

Plus d'iNfos
www.aixenprovence.fr
www.aixenprovencetourism.com
Aix
en
Provence
fête
NOEL
AIX
EN PROVENCE
LA VILLE
Aix en Provence
L'OFFICE DE TOURISME
AIX
PAYS
D'AIX
la Provence
par excellence
Du 21 novembre 2012
au 6 janvier 2013

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA D'AIX-EN-PROVENCE ET DU PAYS D'AIX

30e FESTIVAL TOUS COURTS

AIX-EN-PROVENCE

3 AU 8 DÉCEMBRE 2012

Centre de Congrès, CinéMazarin, Cité du Livre, Seconde Nature, Hôtel de Gallifet

EN PAYS D'AIX 26 AU 30 NOVEMBRE 2012

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES D'AIX-EN-PROVENCE - FESTIVAL TOUS COURTS
Renseignements 04 42 27 08 64
www.festivaltouscourts.com

AIX EN PROVENCE LA VILLE · PAYS D'AIX · CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE cg13.fr · Région Provence Alpes Côte d'Azur · Culture communication · CNC · PROCIREP Société des Producteurs de Cinéma et de Télévision · unifrance films · Centre culturel canadien Paris · La Provence · ZONE 2 TV · un événement Télérama · le mouv'